

IMPORTATIONS ALGÉRIENNES DE VÉHICULES

UNE CHUTE SPECTACULAIRE EN NOVEMBRE 2013

P. 6

NON COUVERTS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

500.000 EMPLOYÉS AU NOIR À ALGER

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2064 | Dimanche 29 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 MORTS EN QUATRE JOURS

P. 5

MESSAHEL ET LAMAMRA PASSENT EN REVUE L'ANNÉE 2013

LA FRANCE, LES CONFLITS AFRICAINS, SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES AU MENU

Les ministres Messahel et Lamamra ont décrypté hier à Djenane El Mithak l'actualité nationale et diplomatique. L'affaire des otages algériens, l'incident de Hollande, les conflits africains et la sécurité des frontières ont constitué le gros des interventions. Mais également le chapitre de l'extradition de Khalifa, le dossier Khelil et les questions relatives à la presse et l'audiovisuel n'ont pas manqué d'être soulignés.



Photo K.NAGAB

P. 3

8^e CONGRÈS DE LA JEUNESSE SAHRAOUIE

LUTTER CONTRE L'OCCUPANT MAROCAIN

P. 4

SECTEUR DES TRANSPORTS

LE SERVICE PUBLIC À LA TRAÎNE

P. 6

LES INFORMATIONS RELATIVES AUX BIENS ET SERVICES FIXÉES PAR DÉCRET

LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR SE PRÉCISE

P. 4



500
entreprises en activité dans
l'ouest du pays ont été
retenues au titre du
Programme national de
mise à niveau.

2,2
milliards de dinars viennet
d'être alloués au profit du
secteur des travaux publics
de la wilaya de Chlef au titre
du programme complémen-
taire pour la réhabilitation
du réseau routier.

85.000
plants d'oliviers ont été réha-
bilités et répartis à travers 36
communes sur une superficie
de l'ordre de 850 hectares.

Session de formation sur le phénomène de la violence contre les femmes

Une session de formation a débuté, jeudi à Alger, au profit des enseignants des classes d'alphabétisation sur le phénomène de la violence dans la société algérienne notamment à l'égard des femmes.

La présidente de l'association Iqraa, Aicha Barki, organisatrice de cette session, a indiqué que cette formation qui concerne cinq wilayas, à savoir : Alger, Boumerdès, Tipasa, Blida et Tizi-Ouzou, et qui sera élargie ensuite aux autres wilayas du pays, vise à sensibiliser au phénomène de la violence dans notre société. Un livre intitulé Pour une société sûre a été édité à cet effet sous l'égide du ministère de l'Education nationale, qui traite, avec de nouvelles méthodes pédagogiques, le phénomène de la violence, a affirmé Mme Barki, également présidente du réseau arabe d'alphabétisation.

Cet ouvrage portant sur le phénomène de violence contre les femmes, ses causes et les moyens d'y remédier, est destiné aux enseignants des classes d'alphabétisation,



a-t-elle souligné.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la commission nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, installée fin novembre dernier.

Ouvrir un dialogue pour un système LMD au service de l'étudiant



L'Union générale des étudiants algériens (UGEA) a appelé, jeudi à Tissemsilt, à ouvrir un dialogue avec tous les partenaires "pour un système LMD au service de l'université et de l'étudiant". A l'ouverture des travaux du 5e congrès national extraordinaire de

l'UGEA, le président de l'union, Sofiane Khaldi, a souligné que son organisation œuvre pour un dialogue avec tous les partenaires (responsables du secteur de l'enseignement supérieur, organisations étudiantes et enseignants universitaires) afin d'élaborer par un système de licence-master-doctorat s'adaptant mieux au niveau de l'étudiant et au service de l'université algérienne. "Il est nécessaire de trouver le meilleur moyen de développer ce système pour donner une valeur professionnelle aux diplômés", a-t-il déclaré. Il a indiqué que le ministère de tutelle peut créer de nouvelles critères scientifiques à ce système pour moderniser l'université algérienne et la rendre productive de nouvelles technologies et sciences. M. Khaldi a appelé, dans ce sens, à opérer des amendements à ce système pour rendre son diplôme équivalent aux autres, soulignant que l'UGEA ne nie pas le grand essor qu'a connu l'université ces dernières années en termes d'encadrement et d'infrastructures

Il vole une télévision en seulement quelques secondes !

Un Russe a décidé de choisir un horaire très spécifique pour réussir son larcin dans un magasin. Souhaitant s'emparer d'une télévision, ce dernier a opté pour un vol en plein après-midi. Occupés par les nombreux clients, les employés n'ont même pas prêté attention à cet homme sortant avec un poste de télévision d'exposition dans les bras. Entouré de clients, il est parvenu à sortir de l'établissement sans que personne ne se rende compte de son larcin et ce, en plein après-midi !

Un vol quand il y a le plus de monde

La plupart des voleurs et des cambrioleurs ont beau être des hors-la-loi, ils ont tout de même un principe fondamental pour réussir leur coup : éviter d'être pris en flagrant délit et surtout ne pas se faire prendre par les autorités et la police. S'ils établissent des plans concernant les horaires de fermetures des magasins, les rondes de surveillance, la présence ou non de caméras de surveillance et leurs angles de vue, ce voleur russe n'a lui prêté aucunement attention à ces détails. En effet, il est entré dans un magasin d'objets high-tech et s'est emparé d'un poste de télévision comme si de rien n'était. Cette scène filmée par une caméra de surveillance du magasin en question nous dévoile la date et l'heure de ce larcin. Ce dernier a été effectué le 2 octobre dernier à 16h38. Autant dire que ce voleur n'a pas choisi ce qui semble être le moment idéal. En effet, des cambrioleurs avertis auraient opté pour l'ouverture ou la fermeture. Mais notre homme a choisi la période où la clientèle est grande. Ainsi, tous les vendeurs sont occupés et ce dernier peut s'emparer d'une télévision sans que les employés n'y prêtent attention. On le voit alors sortir calmement par la porte où il a fait son entrée sans être poursuivi ni même remarqué. Malheureusement pour lui, une caméra de surveillance filmait toute la scène.

D
i
x
i
t



Abdelmalek Sellal :

"Le progrès dans les pays arabes et islamiques ne saurait se réaliser sans le retour aux valeurs de tolérance, de coexistence et de quête obligée du savoir, véhiculés par l'islam. L'avenir de l'Algérie reste tributaire de l'édification d'une civilisation fondée sur une économie forte et un attachement sans faille aux constantes de la nation, l'islam et les langues arabe et tamazight, outre la maîtrise des sciences et du savoir, seuls garant d'une place dans le monde d'aujourd'hui.

L'Algérie se doit de réussir tous ces paris afin d'être au diapason d'un peuple réputé fier de son passé, assumant raisonnablement son présent, et résolument confiant en son avenir."

MESSAHEL ET LAMAMRA PASSENT EN REVUE L'ANNÉE 2013

La France, les conflits africains, sécurité des frontières au menu

Les ministres Messahel et Lamamra ont décrypté hier à Djenane El Mithak l'actualité nationale et diplomatique. L'affaire des otages algériens, l'incident de Hollande, les conflits africains et la sécurité des frontières ont constitué le gros des interventions. Mais également le chapitre de l'extradition de Khalifa, le dossier Khelil et les questions relatives à la presse et l'audiovisuel n'ont pas manqué d'être soulignés.

PAR F.ABELGHANI

À u flot des questions de la presse, les deux ministres ont montré leur disponibilité à y répondre. D'abord l'actualité brûlante des conflits en Afrique a été revue par Ramtane Lamamra. Ce dernier a commenté par l'opération d'intervention des troupes françaises au Mali et en République de Centre Afrique. Il a précisé que « la France a été mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU pour soutenir les efforts de la Minusma au Mali et la Minusca en Centre Afrique ». Pour la précision, le chef de la délégation de la Minusma est attendu début de l'année à Alger pour évaluer « l'opération de restauration de la paix dans ce pays » a indiqué le ministre des AE. De même qu'en République de Centre d'Afrique « la Minusca est soutenue par les troupes françaises et l'Algérie espère voir ce pays renouer avec les parties en conflit pour une solution de paix ». Par prudence diplomatique, le ministre s'est contenté de positionner le rôle impartial de l'Algérie de la lutte anti-terroriste. Concernant la sécurité des frontières avec la Libye, Ramtane Lamamra a estimé que « le pays souhaite sécuriser ces frontières mais



MM. Abdelkader Messahel et Ramtane Lamamra

faisant l'objet de conflit, l'Algérie envisage de l'aider ». D'ailleurs, la visite prochaine de Sellal dans ce pays fera l'objet « d'un examen de relations entre les deux parties sur le plan économique et sécuritaire par le biais d'une commission mixte ». Sur la question des otages algériens détenus jusqu'à présent dans un endroit inconnu du Sahel, le ministre n'a

pas été prolix indiquant « qu'elle reste une priorité des autorités d'autant que les efforts se poursuivent pour leur libération ». Idem pour le Maroc dont des informations « officieuses » ont fait état d'un quadrillage de sa frontière. « Nous n'avons reçus aucune information dans ce sens » souligne-t-il. Pour ce qui est de l'Égypte, Ramtane Lamamra considère que « les relations entre les deux Etats sont normales ». Interrogé si Alger soutient le régime du général Sissi, le ministre explique « les relations se font entre Etats et non avec des gouvernements » sachant avec pertinence de se mettre dans la neutralité et le

principe de la non ingérence. On apprend tout de même que le ministre des AE égyptien Nabil Fahmi sera reçu à Alger en janvier prochain. Sur l'incident provoqué par le président français, Lamamra est revenu pour reconforter la presse « sur les entretiens téléphoniques entre les deux présidents et le communiqué du Quai d'Orsay ». Selon lui « les relations entre les deux pays ne peuvent être banales et si elles sont par moments excellentes, elles sont perfectibles ». Le premier responsable de la diplomatie souhaite aplanir « les difficultés pour un caractère mutuel de partenariat avantageux ».

Carte de presse, loi sur l'audiovisuel et la publicité prochainement

Le ministre de la Communication a déclaré que son département est en train de finaliser « le dialogue avec la corporation dont la dernière réunion sera entamée aujourd'hui avec les journalistes pour définir toutes les propositions sur cette question ». Pour le projet de l'audiovisuel, le ministre a évoqué que « le processus suit son cours et va atterrir bientôt à l'APN pour débat ». Messahel fait savoir que le gouvernement tient à ce projet. De même que la loi sur la publicité « va mettre de l'ordre sur le marché ».

F. A

ECHAUFFOURÉES À GHARDAIA :

Une initiative annoncée prochainement par Sellal

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, annoncera prochainement une initiative pour mettre fin aux échauffourées entre jeunes dans certains quartiers de la ville de Ghardaia, a indiqué le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel. Le Premier ministre est quotidiennement en contact avec les notables de la wilaya de Ghardaia et « annoncera prochainement une initiative » à ce sujet, a indiqué M. Messahel lors de la conférence de presse périodique qu'il a animée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Il a précisé que « tout Algérien a le droit d'exprimer des revendications, mais cela doit se faire dans le strict respect de la loi » et « le respect des biens d'autrui ». « La situation semble calme », a-t-il dit avant de souhaiter voir ce calme perdurer et de saluer la bonne volonté des notables de la région visant un retour à la normale de façon définitive. Certains

quartiers de la ville de Ghardaia ont connu dans la soirée de mardi dernier des échauffourées sporadiques et récurrentes entre des groupes de jeunes du quartier de Souk et de la cité des Moudjahidine dans le centre de la ville de Ghardaia et qui se sont étendues jusqu'au quartier de Hadj Messaoud.

Ces échauffourées lors desquelles les jeunes ont utilisé des cocktails Molotov et autres produits inflammables, avaient éclaté depuis quelques jours pour céder place au calme avant de reprendre à nouveau.

Ces événements marqués également par des attaques contre les forces de sécurité déployées pour rétablir le calme, ont fait plusieurs blessés, notamment parmi les policiers, selon une source hospitalière locale.

D'autre part, la population de la région du M'zab a dénoncé ces violences qui coïncident avec les vacances, période marquée par une grande affluence de touristes.

Khelil, Khalifa pas de commentaires

Abdelkader Messahel n'a pas souhaité trop s'étaler sur ces deux points. « On n'a pas par habitude de commenter des décisions de justice » tonne-t-il. Idem pour l'éventuelle extradition de Chakib Khelil. « Tout problème judiciaire nous impose un silence » par respect aux décisions de la justice. Pour sa part, la ville de Ghardaia qui a été secouée dernièrement par des incidents entre populations et troubles de l'ordre, Messahel parle « d'initiatives qui seront prises prochainement » sans détails de plus.

F. A

ALGÉRIE-LIBYE, PRÉPARATIFS DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE

Les experts des deux pays à pied d'œuvre à Tripoli

Le comité de suivi de la Grande commission mixte algéro-libyenne planche, samedi à Tripoli, à travers un groupe d'experts des deux pays sur les préparatifs de la réunion de la Grande commission mixte prévue dimanche sous la co-présidence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et de son homologue libyen Ali Zaidane. Le comité de suivi dont les travaux ont débuté, samedi matin, abordera plusieurs volets de coopération liés à l'économie, aux services et à la sécurité. Dans une déclaration à la presse, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra a indiqué que les travaux du comité de suivi « se tiennent en prévision

de la 14ème Grande commission mixte algéro-libyenne » ajoutant que « trois groupes de travail ont été mis sur pied, le premier concerne les affaires économiques, le deuxième les services (ressources humaines) et le troisième la sécurité et la défense ».

Cette commission vise à « relancer la coopération algéro-libyenne notamment dans les domaines socio-économiques, l'investissement, l'énergie et les mines, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ainsi que la jeunesse et les sports », a-t-il ajouté rappelant que la réunion de la Grande commission mixte « sera couronnée par la signature de plusieurs conventions ».

IL MET LE CAP SUR UNE NOUVELLE POLITIQUE

Amara Benyounès dévoile «sa stratégie» industrielle

Changement de cap pour le gouvernement dans le domaine de l'investissement industriel. L'entreprise est au cœur du nouveau discours économique. L'investissement privé dans la création de la PME et PMI est encouragé par des mesures incitatives.

PAR SADEK BELHOCINE

Une nouvelle stratégie industrielle se dessine. Les ambitions de Abdelhamid Temmar dans ce domaine sont mises au placard. Son successeur à ce poste, Amara Benyounès, qui a intégré le gouvernement Sellal lors du vaste remaniement de septembre 2013, nommé ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, va droit au but. Son crédo, l'émergence d'une industrie nationale tirée par le secteur privé. Dans une interview accordée à *Jeune Afrique*, le sémillant ministre livre le fond de sa pensée sur l'in-

vestissement industriel et la fin de l'antagonisme entre le secteur privé et le secteur public. Pour Amara Benyounès, il y a une entreprise qu'elle soit privée ou publique. Pas de distinction entre les deux entreprises qui doivent inciter leurs actions dans la création d'emplois et de richesses. Avant cela, Amara Benyounès dresse une feuille de route pour son département visant à atteindre cet objectif. Comment ? Il explique : "Nous devons avant tout améliorer le climat des affaires, éliminer les nombreuses lourdeurs bureaucratiques. L'administration reste trop présente dans le fonctionnement de l'économie. Nous essayons de dépoussiérer et d'alléger certaines démarches afin de faciliter les créations d'entreprises, ainsi que les relations des entrepreneurs avec l'administration, le fisc, les douanes, etc. Les effets positifs de ces mesures devraient se faire sentir dans les prochains mois".

L'enjeu principal reste pour le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, «est de réindustrialiser l'Algérie».

Selon lui, « Il n'y a pas de pays développé à travers le monde qui n'ait une industrie solide, c'est la base même du développement économique ». Il estime que la base industrielle de l'Algérie a périclité au fil des ans pour n'être qu'un vieux souvenir dans les années 2000. « Au cours des années 1970, nous avons connu une ère industrielle, que nous avons perdue durant les années 1980 et qui s'est effondrée davantage encore pendant la triste décennie 1990 », a-t-il résumé. Les ambitions du gouvernement actuel : « Aujourd'hui, notre principal objectif consiste à mettre en place une politique de substitution aux importations, tout en menant une politique d'ex-

portation.

Pour qu'un produit algérien soit compétitif dans notre pays, il doit l'être également à l'international », a-t-il souligné, relevant que « notre population s'est alignée sur les modes de consommation de la planète. L'économie s'est mondialisée. Nos produits doivent donc pouvoir concurrencer les produits importés ». Nouvelle politique industrielle et des actions tendant à encourager la création d'entreprises dans l'industrie. Amara Benyounès explique : « L'industrie représente aujourd'hui 5 % du PIB, contre 12 % à 15 % il y a quarante ans. Pour inverser la tendance, il n'y a pas de recette miracle : nous devons favoriser la création de sociétés industrielles et accompagner les entrepreneurs dans cette voie. Quand nous avons libéralisé le secteur du commerce extérieur, de nombreux Algériens ont fait fortune dans ce domaine. C'est également possible dans l'industrie. Nous sommes d'ailleurs en train d'organiser dans plusieurs régions des séminaires consacrés à l'investissement afin de convaincre les entrepreneurs d'investir dans l'industrie ». Le ministre pousse les Algériens à créer des entreprises notant que l'Algérie est en deçà des normes internationales. « En Algérie, nous disposons d'environ 600 000 PME-PMI. Or, par rapport à la moyenne mondiale et à notre population, nous devrions en compter 1,6 million... Par des mesures incitatives, nous devons pousser les Algériens à créer des entreprises, à développer une culture entrepreneuriale. Par exemple, pour accompagner les jeunes patrons et les créateurs d'entreprises dans leurs premiers pas, nous sommes en train d'installer des centres de facilitation et des pépinières dans l'ensemble des wilayas ». Qu'en est-il du problème du foncier

industriel et le financement des projets par les banques qui sont la hantise des potentiels investisseurs. Le ministre rassure et reconnaît le problème ? « Le foncier est l'un de nos principaux problèmes. Dans les semaines à venir, nous allons lancer la construction de 49 nouveaux parcs industriels, qui représenteront 12 000 ha supplémentaires, répartis sur tout le territoire, comme par exemple à Boumerdès, à 50 km à l'est d'Alger, où une zone de 1 300 ha verra le jour. Cela donnera un souffle nouveau à l'industrie et une bouffée d'oxygène aux entrepreneurs. Quant à l'obtention de crédits bancaires, les banques sont en effet devenues trop prudentes. Le Premier ministre a donné des instructions pour qu'elles jouent leur rôle dans le financement de l'économie ». Quand aux Investissements directs étrangers (IDE), il estime qu'ils sont encore insuffisants. « Entre 2012 et 2013, les IDE en Algérie auront été pratiquement multipliés par cinq. Mais ils sont encore insuffisants. Nous devons absolument attirer de grandes multinationales, car elles font office de locomotives et entraînent dans leur sillage des filières de sous-traitance profitables à de nombreuses PME algériennes. Par exemple, sur le projet d'implantation de Renault, près d'Oran, 20 % du terrain accordé au constructeur français est réservé à l'installation de sous-traitants », a-t-il confié, relevant que « lorsque des grandes entreprises étrangères viennent travailler dans notre pays, elles envoient des signaux positifs pour que d'autres suivent. Cela contribue à accroître le nombre de nos entreprises et à étoffer notre tissu industriel ».

S. B

LES INFORMATIONS RELATIVES AUX BIENS ET SERVICES FIXÉES PAR DÉCRET

La protection du consommateur se précise

Les conditions et modalités relatives à l'information du consommateur sur l'ensemble des biens et services destinés à la consommation sont désormais fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel no 58. Ce texte signé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en novembre dernier définit les conditions relatives à l'information du consommateur sur les produits et services mis sur le marché quelle qu'en soit l'origine ou la provenance et fixe les dispositions garantissant son droit d'accès à ces données. Pour ce qui est des produits alimentaires, le décret définit la publicité qui les entoure, leurs caractéristiques essentielles, les dates de fabrication et date limite de consommation, leur étiquetage nutritionnel et les ingrédients qui les composent.

Au sens de ce texte "l'information du consommateur est assurée par voie d'étiquetage, de marquage, d'affichage ou par tout autre moyen approprié au moment de la mise à la consommation du produit et doit fournir les caractéristiques essentielles du produit". Ainsi, "les denrées alimentaires préemballées destinées au con-

sommateur ou aux collectivités doivent comporter sur leurs emballages, toutes les informations édictées par les dispositions de ce décret". Les denrées alimentaires non préemballées présentées à la vente doivent être identifiées, au moins, par leur dénomination de vente, inscrite sur un écriteau ou tout autre moyen dont l'emplacement ne doit laisser aucun doute quant à la denrée à laquelle elle se rapporte. De ce fait, "aucun aliment ne doit être décrit ou présenté de façon fautive, trompeuse, mensongère ou susceptible de créer une impression erronée au sujet de sa nature de manière à induire le consommateur en erreur", est-il souligné. Les allégations employées dans l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires mises à la consommation ne doivent pas être inexacts, ambiguës ou trompeuses, susciter des doutes quant à la sécurité ou l'adéquation nutritionnelle d'autres denrées alimentaires. Elles ne doivent pas encourager ou tolérer la consommation excessive d'une denrée alimentaire, laisser entendre qu'une alimentation équilibrée et variée ne peut fournir tous les éléments nutritifs en quantité suffisante.

Ces allégations ne doivent en aucun cas mentionner des modifications des fonctions corporelles qui soient susceptibles d'inspirer des craintes au consommateur sous la forme soit de textes, soit d'images, soit d'éléments graphiques ou de représentations symboliques. Il ne doit en aucun cas être fait référence à "des propriétés préventives ou curatives à l'égard des maladies humaines, sauf les eaux minérales naturelles et les denrées alimentaires destinées à une alimentation particulière".

Même les services proposés ...

En matière de services à titre onéreux ou gratuit proposés aux consommateurs, le décret précise que le prestataire doit informer le consommateur par voie de publicité, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, sur les prestations à fournir, les tarifs, les limitations éventuelles de la responsabilité contractuelle et les conditions particulières d'offre de service. Le prestataire de services doit, avant la conclusion du contrat, informer le consommateur sur les caractéristiques essentielles du service offert.

Lorsqu'il n'y pas de contrat écrit, cette obligation s'applique avant le début de l'exécution de la prestation de services. Par ailleurs, le prestataire de services doit mettre à la disposition du consommateur, de manière claire et non ambiguë le nom ou la raison sociale, l'adresse et les coordonnées du prestataire de services et les conditions générales applicables au contrat. Il doit mentionner les frais de transport, de livraison et d'installation, les modalités d'exécution et de paiement, la durée de validité de l'offre et du prix de celle-ci, la durée minimale du contrat proposé, lorsqu'il porte sur la fourniture continue ou périodique du service, les clauses relatives à la garantie et les conditions de résiliation du contrat.

Le décret stipule que toute information ou publicité mensongère susceptible de créer une confusion dans l'esprit du consommateur, est interdite et que tout manquement aux dispositions de ce décret est sanctionné par la loi de 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

R.N

8E CONGRÈS DE LA JEUNESSE SAHRAOUIE

«Raviver la flamme" de la lutte contre l'occupant marocain

150 jeunes, représentants d'organisations d'Europe, d'Afrique et d'Amérique prendront part, aux côtés de 1000 jeunes sahraouis, au 8e congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie (UJSARIO) prévu du 29 au 31 décembre dans la

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Deux morts suite à une à Aflou

Deux personnes sont été retrouvées mortes et une troisième a été secourue, vendredi, suite à une asphyxie au monoxyde de carbone, dans la commune d'Aflou (Laghouat), ont indiqué samedi les services de la protection civile. Les deux victimes (le père et sa fille), et la mère (secourue), ont inhalé du monoxyde de carbone se dégageant d'un chauffage, dans leur domicile, a-t-on précisé. Les dépouilles des victimes ont été déposées à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Aflou, tandis que la mère a été évacuée aux urgences de l'hôpital. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté pour déterminer les causes du drame. **APS**

wilaya d'Aousserd (camps des réfugiés sahraouis). Ce rendez-vous se tiendra sous le slogan : "Raviver la flamme de la lutte contre le colonisateur marocain pour imposer l'indépendance", a précisé à l'APS, le chargé de la communication de l'UJSARIO, Mahfoudh Salama.

M. Salama a exprimé toute "la détermination et la hargne" du peuple sahraoui et plus particulièrement la jeunesse à lutter de toutes ses "forces et énergies" pour "arracher" l'indépendance des territoires sahraouis, dont les richesses sont continuellement "spoliées illégalement" par le Maroc. Une conférence internationale de solidarité avec les jeunes sahraouis sera organisée, en marge du congrès pour réaffirmer le soutien de la communauté internationale à la cause "juste" du peuple sahraoui pour son indépendance. Ce rendez-vous organique se tient à l'heure où la communauté internationale assiste à des violations continues des droits de l'homme du peuple sahraoui par le Maroc qui a suscité, durant l'année 2013, une mobilisation mondiale sans précédent, resserrant davantage l'étau autour du gouvernement marocain face aux virulentes

critiques, notamment des ONG internationales.

Saisissant l'ampleur de ces violations, plusieurs pays, dont, les Etats-Unis et l'Union européenne, ainsi que les Nations unies et les ONG internationales des droits de l'homme, ont sévèrement sermonné les autorités marocaines pour les graves exactions perpétrées contre les Sahraouis. A deux reprises durant l'année en cours, le département d'Etat américain a dénoncé, dans de nouveaux rapports, la violation des droits de l'homme des Sahraouis par l'occupant marocain, citant les actes de violence physique dont la torture des détenus, le recours à la détention arbitraire, les disparitions forcées, l'impunité des forces marocaines ainsi que les procès expéditifs contre les militants luttant pour l'indépendance des territoires sahraouis.

Tour à tour, les poids lourds des ONG internationales dont Amnesty international, Human Rights Watch et RFKennedy Center se sont élevées contre les exactions du Maroc tout en plaidant pour l'introduction d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au sein de la Mission des Nations unies pour l'organisation

d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Ces ONG estiment impératif que la MINURSO soit mise en conformité avec les autres missions onusiennes de maintien de la paix conçues avec le principe en vertu duquel les droits de l'homme font partie intégrante des missions de l'ONU. Et il ne fait nul doute que l'initiative engagée, en avril dernier, par les Etats-Unis à travers la présentation, pour la première fois, d'un projet de résolution au Conseil de sécurité stipulant l'introduction de cet instrument de surveillance au sein de la MINURSO, constitue un virage important en faveur du dossier sahraoui même si cette démarche américaine n'avait pas abouti, relève-t-on encore.

Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

L.B et APS

NON COUVERTS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

500 000 employés au noir à Alger

A travers les chantiers, notamment de travaux publics (BTP), dans le secteur de l'agriculture, dans les boutiques huppées et même au niveau de certaines sociétés privées, le travail au noir bat son plein à Alger.

PAR SOFIANE CHIHAB

Selon une source proche de la wilaya d'Alger, près de 500 000 personnes travaillent au noir à Alger, c'est-à-dire non déclarés à la sécurité sociale. Des maçons, étudiants des deux sexes et même des immigrés clandestins arabes et africains, tous travaillent au noir dans des chantiers, des magasins de vente de vêtements et à travers des cafétérias et restaurants de la capitale. Issus des différentes wilayas du pays et des pays voisins, ces jeunes travailleurs au noir sont privés, par leurs employeurs, d'une sécurité sociale ce qui a causé beaucoup de peine pour ces jeunes à la conquête d'un avenir meilleur. En effet, selon la même source, le nombre des travailleurs au noir est en croissance, cela au moment où l'Etat algérien a produit beaucoup d'efforts afin de faire diminuer le taux de chômage, et des efforts consentis pour obliger les patrons des sociétés privées à assurer leurs employés. Toutefois, ces efforts déployés par les autorités algériennes, notamment par le ministère du Travail ont été freinés par la fuite en avant de beaucoup d'employeurs qui



persistent toujours sur la non-assurance de leurs employés. L'exemple de cette situation est visible dans les chantiers là où, beaucoup d'entrepreneurs enrôlent de jeunes maçons sans qu'ils soient inscrits à la sécurité sociale. Conséquence : de nombreux jeunes maçons ont perdu la vie lors de chutes mortelles au cours des travaux. Cas de figure de cette « exploitation », c'est le sort des trois maçons originaires de Sétif et qui travaillent dans un chantier à Alger. Ces trois jeunes maçons se sont rendus à l'Inspection du travail, à Alger, pour réclamer leurs dus. Ils ont été exploités par un jeune entrepreneur qui détenait un grand projet de construction de près de 800 logements dans la commune de Ouled Fayet. Ces jeunes travailleurs n'ont pas été payés durant les trois derniers mois. «Cela fait trois mois que nous n'avons pas reçu nos salaires, ce qui représente la

somme de 9 millions de centimes chacun, puisque notre salaire est de 3 millions de centimes par mois», explique sur un ton nerveux l'un d'entre eux. Un autre maçon explique à son tour : «Nous nous sommes déplacés au commissariat de Ouled Fayet. Sur place, un jeune officier nous a répondu qu'il n'était pas en mesure d'intervenir pour régler ce conflit avec l'entrepreneur. Il fallait que l'on se

présente à l'Inspection du travail pour réclamer nos droits». Cette situation est vécue par des dizaines de milliers de travailleurs au noir, selon notre source. Il y a deux mois, un jeune maçon, D. Mohamed âgé de 37 ans, originaire de Djelfa, a tenté de se jeter du pont de Kouba. Fort heureusement, les agents de la Protection civile et la police ont pu convaincre ce jeune de ne pas commettre son acte, tout en lui promettant de régler son problème. En effet, D. Mohamed avait été recruté pour six mois par un entrepreneur. Durant cette période, il n'a reçu aucun salaire et la dette de l'entrepreneur envers lui a atteint les 10 millions de centimes. Pis, ce malheureux maçon n'est même pas déclaré à la sécurité sociale. Ce phénomène de non-déclaration à la sécurité sociale a atteint d'autres secteurs, comme les boutiques les plus huppées de la capitale. Il s'agit là de magasins de grandes marques de

vêtements et de cosmétiques. Selon notre source, plusieurs de ces boutiques engagent de jeunes employés sans les déclarer à la sécurité sociale. Pis, ces centaines de jeunes magasiniers perçoivent des salaires très bas, allant de 12 000 à 18 000 dinars/mois. D'autres sociétés privées agissent de même. Elles recrutent de jeunes travailleurs sans déclaration à la sécurité sociale, et ce, pour ne pas payer les charges employeur aux impôts. De son côté, l'Office national des statistiques (Ons) a brisé le tabou dans son enquête réalisée en 2009. L'enquête en question a révélé que 4,5 millions de travailleurs ne bénéficient d'aucune couverture sociale à travers le territoire national, soit 53,1% de la population occupée. Si l'on se fie aux statistiques de l'Ons, un travailleur sur deux n'est pas affilié à la CNAS et, par ricochet, ne jouit pas de tous ses droits consacrés par la législation du travail. Le phénomène touche, selon la même source, tous les secteurs d'activité : agriculture, bâtiment et travaux publics (BTP), industries, secteur des services et... même les professions dites libérales. Alors qu'il était de 49,1% en 2005, le taux de la population occupée non déclarée à la sécurité sociale a augmenté de 4% en l'espace d'une année. La question suscite moult interrogations et mérite un intérêt particulier. Les pouvoirs publics ont-ils pris conscience de la gravité de la situation ? Que fait l'Inspection générale du travail (IGT) chargée de veiller à l'application de la législation régissant ce domaine ? Pourquoi les employeurs évitent-ils de déclarer leurs employés à la sécurité en transgressant l'une des mesures imposées par le code du travail ?

S. B.

LE DRE REVIENT SUR LES PERTURBATIONS DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À ALGER

«C'est à cause des branchements illicites»

PAR INES AMROUDE

Les pertes du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya d'Alger, alimentée H24, sont estimées à hauteur de 40% sur le million de m3 distribué quotidiennement à travers trois barrages et deux stations de dessalement d'eau de mer, affirme le directeur des ressources en eau (DRE), Smain Amirouche. Sur le million de mètres cubes par jour distribué dans la wilaya d'Alger, près de 40%, soit 400.000 m3 sont aspirés par les fuites d'un réseau long de plusieurs milliers de km, des canalisations vétustes et, surtout, les piquages et les branchements illicites, domestiques ou industriels et agricoles, précise le DRE. «Dans la capitale, on consomme un million de m3 par jour. On a atteint le pic pendant le mois de ramadhan dernier avec 1,1 million m3/j. C'est un peu trop comme volume consommé, nos évaluations établissent la consommation quotidienne à près de 900.000 m3, suffisant pour couvrir la demande», a souligné M. Amirouche dans un entretien accordé à l'APS. «Le problème des fuites d'eau persiste. Nous estimons les pertes à 40% sur lesquelles il y a 20% de pertes physiques (fuites de réseaux). Mais nous pensons qu'il y a énormément de branchements illicites surtout en extra urbain, et dans le secteur industriel», a-t-il déploré. Pour limiter le

gaspillage de l'eau dans la wilaya d'Alger, M. Amirouche a rappelé que les autorités locales ont mis en place un programme de rénovation des canalisations vétustes dans beaucoup de quartiers urbains et sub-urbains, et dont certaines ont été installées il y a plus de 80 ans.

«Si on veut économiser l'eau, il faut rénover les canalisations. C'est sur ce créneau très important qu'on travaille actuellement», a-t-il souligné. Engagé depuis quelques années, le programme de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable de la capitale, long de 4.000 km, consiste à remplacer les anciennes canalisations à raison de 50 à 80 km par an. «Ce plan est réalisé à 75%. Il y a des années où nous avons renouvelé plus de 200 km de conduites sur un an», a précisé M. Amirouche. Les autorités misent sur l'amélioration du service public de l'eau pour sensibiliser les consommateurs au fléau des branchements illicites et à la problématique du gaspillage de cette ressource. «L'amélioration du service public de l'eau a fait que les gens ont maintenant un nouveau comportement. Lorsque vous mettez de l'eau H24 à la disposition de la population, même ceux qui ne payaient pas avant, s'inquiètent maintenant de ne pas recevoir leurs factures à temps», a-t-il dit.

Améliorer le service public

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 morts en quatre jours

Onze personnes ont été tuées et 82 autres blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le pays durant la période allant du 26 au 28 décembre 2013, a indiqué la Protection civile dans un bilan rendu public samedi, à Alger. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira, avec un mort et 29 blessés, suite au dérapage d'un autocar entraînant sa chute dans un ravin sur

la RN 33 dans la commune d'El Asnam, a-t-on précisé.

En outre, les secours de la Protection civile des wilayas de Djelfa, Bordj Bou Arreridj et Laghouat, sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 14 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains, a-t-on ajouté.

La Protection civile a déploré en revanche, le décès de deux (02) personnes des

L'accès à l'eau potable à travers les 57 communes de la wilaya d'Alger étant «définitivement résolu, excepté certains quartiers de Khraïssia, Saoula et Souidania, la direction des Ressources en eau s'est tournée vers l'amélioration du service public dans ce secteur», a-t-il précisé. «Notre politique est d'améliorer le service public de l'eau, de se rapprocher du consommateur, de créer des agences de la Seaal (Société des eaux et d'assainissement d'Alger) un peu partout surtout au niveau des nouveaux quartiers en cours de construction, donner la possibilité aux gens de payer par d'autres moyens que l'argent liquide, par chèque, par la poste et plus tard par internet», a indiqué M. Amirouche. Environ 60% des besoins de la capitale en eau potable proviennent des barrages de Taksebt (Tizi Ouzou), El Hamiz, Kedara (Boumerdès), Bouroumi (Ain Defla) et Koudiat Acerdoun (Bouira). Les usines de dessalement d'eau de mer du Hamma (Alger, 200.000 m3/j) et de Fouka (Tipaza, 60.000 m3/j) y participent à hauteur de 20%.

Les 20% restant proviennent de 267 forages d'une capacité de 350.000 m3/j, dont la moitié n'est pas exploitée, précise encore le DRE de la wilaya d'Alger. «Depuis trois ans, comme il y a beaucoup d'eau dans les barrages, nous avons arrêté volontairement l'exploitation de la moitié des forages pour laisser la nappe phréatique se reconstituer»,

a-t-il expliqué.

I.A

A L'ISSUE DU 4E CONGRÈS DE L'ORGANISATION

Khalfa Mebarek, SG de l'ONEM

M. Khalfa Mebarek a été plébiscité, hier, à Alger par le 4e congrès de l'Organisation des enfants des moudjahidines (ONEM), secrétaire général de cette organisation pour un nouveau quinquennat.

«Il a été convenu de plébisciter M. Khalfa Mebarek à la tête de l'organisation à l'issue des quatre congrès régionaux», a annoncé le rapporteur des congrès régionaux de l'ONEM, Mokadem Tayeb, lors de l'ouverture des travaux du congrès. Khalfa Mebarek est à la tête de l'ONEM depuis sa création en 1996. 1397 délégués prennent part à ce congrès organisé sous le thème : «Serment, loyauté, continuité».

APS

ENTRE GHARDAIA ET OUARGLA

30 blessés dans un accident de bus

Trente personnes ont été blessées dans un accident de bus survenu, hier, sur la RN-49 entre Ghardaïa et Ouargla, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Adrar-Ouargla, à une centaine de kilomètres au sud-est de Ghardaïa, au niveau des limites territoriales entre les deux wilayas de Ghardaïa et d'Ouargla, a-t-on précisé.

Les blessés, dont cinq, sont dans un état grave, ont été évacués par des agents de la protection civile des deux wilayas (Ouargla et Ghardaïa) vers les hôpitaux d'Ouargla et de Métlili (Ghardaïa), a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour préciser les circonstances du drame.

R.N

IMPORTATIONS ALGÉRIENNES DE VÉHICULES

Une chute spectaculaire en novembre 2013

Le nombre de voitures importées a atteint 18.831 véhicules en novembre dernier contre 39.357 unités le même mois en 2012, soit une baisse de 52,15% (-20.526 unités), a-t-on appris samedi auprès des Douanes algériennes.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En terme de valeur, la même tendance baissière a été relevée, puisque le montant des importations est passé de 486,01 millions usd (39,04 milliards de DA) à environ 277 millions usd (22,26 milliards de DA), en baisse également de près de 43%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Durant les 11 premiers mois de 2013, les quantités des voitures importées en Algérie ont reculé de près de 7,6%, passant de 518.950 unités à 479.670 unités (-39.280 voitures) pour une valeur de 6,04 milliards de dollars (480,478 milliards de DA).

Après une année exceptionnelle où les importations des véhicules avaient dépassé les 560.000 unités en 2012, les professionnels prévoient, pour 2013, une baisse des ventes de véhicules qui se poursuivra durant l'année prochaine.

Baisse de la demande et hausse des stocks

Cette situation s'explique, selon eux, par une chute de la demande qui s'ajoute à un niveau "important" des stocks et enfin l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier.

Pour M. Abbès Kaci, consultant international, cette "chute des importations des véhicules enregistrée en novembre dernier trouve son explication dans les difficultés qu'éprouvent les concessionnaires à écouler leurs produits importés contrairement à l'année 2012 où le marché automobile a connu une croissance exceptionnelle".

"Durant les huit derniers mois de 2013, le marché algérien de l'automobile souffre d'une baisse de la demande conjuguée à un niveau des stocks très important", a déclaré à l'APS M. Abbès.

Selon cet expert, "les ménages orientent leurs dépenses vers le logement notamment avec le retour de la formule location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement de logements (AADL)".

Pour le président de l'Association des concessionnaires algériens de l'automobile (AC2A), M. Abderrezzak Lachachi "le marché de l'automobile s'oriente, dorénavant, vers une baisse continue et cette tendance se poursuivra pour l'année 2014".

"Les importations des véhicules durant

novembre dernier ont connu une évolution logique par rapport au mécanisme de la demande qui a sensiblement baissé durant les derniers mois", a-t-il commenté à l'APS, relevant que "la baisse observée en novembre dernier est estimée à environ 38% par rapport au même mois de 2012". "Cette situation est difficile, pour les concessionnaires automobiles qui sont confrontés à une baisse sensible de la demande conjuguée à un niveau des stocks très important, ce qui les a incité ces derniers mois, à multiplier les offres pour attirer les acheteurs, tels que les importantes remises proposées et la livraison immédiate de véhicule...etc", a-t-il encore souligné.

Vers la réduction des importations

Le gouvernement a décidé d'assainir définitivement le marché de l'automobile et rationaliser les importations afin de mettre fin à l'anarchie et aux incohérences qui le caractérisent depuis 2007.

Un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation.

Un groupe de travail composé d'un représentant du ministère du Commerce, des Finances, de l'Industrie, de l'Energie et des mines, installé suite à une instruction

du Premier ministre prend en charge la révision du décret de 2007.

S'inquiétant de la forte croissance des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre a adressé, en novembre 2012, une instruction à quatre ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de décourager l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges. Afin de remettre de l'ordre sur le marché national du véhicule neuf, le ministère des Finances a décidé d'introduire plusieurs mesures dans la loi de Finances 2014 portant notamment sur la limitation de l'importation des véhicules aux concessionnaires automobiles, l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leurs réseaux de distribution et l'obligation d'installer une activité industrielle ou de service dans un délai de trois ans.

En 2012, la quarantaine de concessionnaires présents sur le marché algérien ont importé 568.610 véhicules pour une valeur de 514,43 mds de DA (environ 6,6 milliards usd) contre 390.140 véhicules en 2011 (354,16 mds DA).

Les marques européennes (françaises, allemandes) occupent toujours la tête de la liste des importations suivies par les marques japonaises et sud-coréennes.

L.B

SECTEUR DES TRANSPORTS

Le service public à la traîne

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a mis l'accent, vendredi soir depuis Hassi-Messaoud (Ouargla), sur la nécessité d'améliorer le service public dans le secteur des transports, à travers la création d'un esprit de compétitivité entre les secteurs public et privé. "Il est primordial de prendre des mesures encourageantes et d'autres répressives pour améliorer le service public des transports, à travers le respect de l'horaire et du citoyen, ainsi que la préservation des acquis et réalisations de ce secteur sensible", a souligné le ministre, en marge de la présentation d'un exposé sur la situation du secteur du transport dans la wilaya d'Ouargla. Le ministre a, en outre indiqué, que le secteur sera renforcé par l'ouverture de nouvelles lignes de transport, à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya, ainsi que l'augmentation du parc roulant.

Outre la dimension sociale du secteur du transport, M. Ghoul a insisté également sur l'importance de la dimension économique, à travers le transport de marchandises par voies terrestre, aérienne et ferroviaire, ainsi que sur la nécessité d'encourager la dynamique de transport de marchandises pour impulser l'action de développement et contribuer à l'essor de l'économie, aux niveaux local et national. Le transport des marchandises va permettre la création d'un pôle économique dans la région, à travers les échanges commerciaux inter-wilayas, a estimé le ministre précisant, dans ce cadre, que le transport de marchandises par voie ferroviaire est désormais plus qu'une nécessité pour l'économie local en particulier, et l'économie nationale en général.

M. Ghoul a, par ailleurs, mis en avant la nécessité d'organiser le transport dans ses différentes formes, dans la wilaya d'Ouargla, pour en faire "un pôle régional" à l'avenir, en plus de préconiser un plan directeur pour le secteur du transport au niveau de la wilaya et d'inscrire dans les études de projets d'urbanisme des plans de circulation.

Concernant le transport aérien, le ministre a mis l'accent sur l'impératif changement des modes classiques de gestion des aéroports et d'adopter une nouvelle stratégie qui permette de respecter les horaires et d'assurer une meilleure prise en charge des voyageurs, avant de prévenir que le département ministériel dont il a la charge va prendre des mesures répressives pour améliorer le service public au niveau des aéroports.

Le ministre des Transports a appelé, dans le même contexte, à l'amélioration du service aérien à Hassi-Messaoud, pour inclure le transport de marchandises afin d'atténuer la pression sur les routes, et à l'extension de l'activité de cet aéroport destinée aux compagnies pétrolières au transport de voyageurs du pays afin de promouvoir le tourisme inter-wilayas.

I.A.

DEMANDES DE PRESTATIONS DE SERVICES

L'ANC lance le traitement électronique

PAR RYAD EL HADI

L'Agence nationale du cadastre (ANC) a mis en place sur son site web un module de traitement électronique des demandes de prestations de services liées au foncier, a-t-on appris samedi auprès de l'agence.

Ce module qui traite les demandes d'informations cadastrales et les décomptes de délivrance d'extraits cadastraux "est actuellement opérationnel dans toutes les directions du cadastre et accessible à tous", a annoncé l'ANC.

"Tout citoyen, qu'il soit propriétaire ou utilisateur, peut aisément y accéder et obtenir une information cadastrale, formuler une demande d'extraits cadastraux ou exposer une requête", a précisé l'ANC.

"Ce procédé électronique, fruit d'efforts (...) conjugués pour le passage à une documentation numérique par des opérations de dématérialisation des documents cadastraux réalisés précédemment sous format papier, procure d'énormes avantages", a-t-on souligné.

Ainsi, les demandeurs de prestations de services "ne seront plus contraints à des déplacements parfois inutiles, encombrants et souvent très coûteux".

De même, les directions du cadastre de wilaya et leurs annexes se verront allégés des pressions exercées sur leurs services

par l'afflux incessant de personnes vers leurs sièges pour obtenir un document ou un renseignement lié à la propriété foncière.

En outre, cette démarche assure la rapidité de traitement des demandes formulées et la réduction du délai de délivrance des extraits. Sur ce point, l'ANC s'est fixée l'objectif d'arriver "à très court terme" à la délivrance "on line" de la donnée cadastrale.

Le cadastre général a atteint 97% à fin juin dernier

D'autre part, cette mesure qui s'inscrit dans une stratégie de rapprochement de l'administration du cadastre des utilisateurs réponds aux instructions des autorités du pays qui "accordent une importance capitale à l'accueil judicieux qui doit être réservé au citoyen en matière de prestation de service", a affirmé la même source.

Par ailleurs, l'opération de cadastre général a atteint 226,7 millions d'hectares tous types d'immeubles confondus jusqu'à la fin du premier semestre 2013, soit une couverture de 97% du territoire national. Ceci représente en terme de superficie cadastrée 176.268 hectares d'immeubles urbains, soit 39% de la couverture totale

urbaine, 12,672 millions d'hectares de terres rurales (75% de la superficie rurale) et 213,885 millions d'hectares de terres steppiques et sahariennes, soit 100% de la couverture steppique et saharienne, selon les données de l'ANC.

Par ailleurs, l'échéance de fin 2014 imposée par les pouvoirs publics pour achever l'opération de cadastre général devrait être respectée avec le rythme actuel de réalisation.

En effet, le cadastre général a accusé un important retard notamment au cours des années 1990 en raison essentiellement de "l'anarchie" qui a marqué les lotissements (attribution de lots de terrains) durant cette période.

Cette situation a rendu très compliqué l'établissement d'actes de propriété aux occupants des terrains en question.

Les litiges et contentieux, les occupations illicites et les lenteurs liées aux opérations d'expropriation dans le cadre de la réalisation d'équipements publics ont aussi pesé sur le rythme d'avancement du cadastre.

L'ANC a été créée en vertu de l'ordonnance 75-74 du 12 novembre 1975 portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier.

R.E

CRÉATION DE CIRCONSCRIPTIONS SANITAIRES

Le projet de texte bientôt devant le gouvernement

Le projet de texte portant création de circonscriptions sanitaires au niveau des daïras du pays, sera présenté prochainement au gouvernement, a annoncé vendredi soir à Oran le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf.

Dans une allocution d'ouverture d'une rencontre régionale sur Les UMC et l'hygiène en milieu hospitalier, le ministre a indiqué que ce projet est en phase d'étude et de débats pour son enrichissement qui tire à

sa fin, rappelant que des moutures de ce texte ont été adressées à toutes les directions de wilayas du secteur pour cet effet.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des réformes du système sanitaire, vise une réorganisation du secteur à travers la création d'une circonscription de santé au niveau de chaque daïra, qui sera gérée par une instance de coordination entre les différents établissements et services du secteur, pour une meilleure couverture sanitaire. La nouvelle organisation prévue prochainement permettra également une

meilleure exploitation du potentiel et des moyens de cette couverture sanitaire selon les spécificités de chaque région et de situer les insuffisances et les priorités de développement du système de santé en parfaite coordination entre les secteurs public et privé, a-t-on indiqué.

Le ministère de la Santé a recueilli les propositions et les idées des parties concernées dont notamment les syndicats du secteur et le comité national d'amélioration du service public concernant la santé, a-t-on ajouté.

R.N

L'INSTITUT DE LA MÉDITERRANÉE VEUT PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Les experts analysent les potentialités de l'Algérie

L'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille (France) rapporte que l'Institut de la Méditerranée rédige un schéma-programme sur trois ans pour faire entrer de plain pied la culture comme secteur économique au sud de la Méditerranée.

PAR AMAR AOUIMER

D'abord une phase d'observation (il manque une nomenclature de ce qui existe, souligne Henry Roux-Alezais, président et co-fondateur avec Jean-Louis Reiffers de l'Institut de la Méditerranée,) qui analysera les pratiques de sept pays, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Palestine, indique cette source. Aussi, une bonne gestion financière, administrative et des ressources humaines est indispensable pour mener à bien la politique de bonne gouvernance. L'Observatoire souligne qu'ensuite, un processus assisté d'auto-formation avec une co-construction de modules de formation avec les parties prenantes. "La nouvelle feuille de route de l'Institut de la Méditerranée se précise. Le Femise (Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques) a répondu à l'appel d'offres de l'Union européenne sur la rédaction d'études économiques. Il faudra attendre la fin de l'année 2013 pour savoir si l'organisme, devenu au fil des années un expert en matière de recommandations auprès des pays méditerranéens, se voit confier pour la quatrième fois cette mission par Bruxelles" a-t-il

souligné. Parallèlement, l'Institut de la Méditerranée, avec dix autres partenaires dont l'IEMED (Institut européen de la Méditerranée - Barcelone), répond actuellement à un autre appel d'offres européen concernant la culture. L'IMPPT (Institut de management public et gouvernance territoriale), sous la houlette de Robert Fouchet, a posé un constat sur le contexte institutionnel, "dans les pays méditerranéens, la situation actuelle se caractérise par des lacunes en terme de politiques culturelles" et sectoriel, "la culture est un secteur défaillant en termes d'infrastructures, d'outils/ressources managériales et de formation", ajoute-t-il. Pour Henry Roux-Alezais, président et co-fondateur avec Jean-Louis Reiffers de l'Institut de la Méditerranée, "il faut développer une nouvelle économie de la culture pour la transformer en facteur de cohésion sociale, politique et de développement économique grâce à l'attractivité du territoire. Le problème réside dans le manque de projets".

L'absence de connaissances est un facteur de conflits

L'Institut s'attèle, donc, depuis cinq mois à la rédaction d'un schéma-programme sur trois ans. Ce document de cadrage suggère, notamment, de renforcer les compétences



des opérateurs culturels, de créer des outils managériaux spécifiques pour la gestion des activités culturelles et d'identifier de nouveaux modes de soutien et de développement de ces activités. Pour parvenir aux objectifs soulevés par ce schéma, une bonne gestion financière, administrative et des ressources humaines, une culture synonyme d'impact durable au niveau territorial, et un partage d'informations et de réseaux entre les opérateurs culturels, l'Institut de la Méditerranée va procéder en trois étapes. D'abord une phase d'observation ("il manque une nomenclature de ce qui existe", souligne Henry Roux-Alezais) qui analysera les pratiques de sept pays : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la

Palestine. Ensuite, un processus assisté d'auto-formation avec une co-construction de modules de formation avec les parties prenantes. Enfin, un processus opérationnel qui se traduira par la production d'outils (marketing et plate-forme collaborative) ainsi que la structuration du secteur culturel. "L'absence de connaissances est un facteur de conflits. L'ouverture sur les autres communautés ne peut venir que des jeunes. Il faut recréer une nouvelle confiance, en faire un enjeu politique. Les grands problèmes sont politiques avant d'être financiers", affirme le président de l'Institut de la Méditerranée.

A. A.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS L'OUEST DU PAYS

Mise à niveau de plus de 500 entreprises

Plus de 500 entreprises en activité dans l'ouest du pays ont été retenues au titre du Programme national de mise à niveau (Pnman), a-t-on appris auprès du délégué régional de l'Agence nationale pour le développement de la petite et moyenne

entreprise (ANDPME). Les PME bénéficiaires de cette opération sont implantées dans 11 wilayas couvertes par la Direction régionale d'Oran de l'ANDPME, a précisé Salah-Eddine Bouyakoub, lors d'un séminaire consacré à la présentation et diffusion des guides sur les aides du Pnman. Près de

200 participants issus des trois parties concernées par ce programme (institutions, entreprises et bureaux d'études) ont assisté à cette rencontre qui fait suite à deux journées similaires tenues à Alger et Annaba les 10 et 19 décembre derniers. Au total, huit guides ont été distribués à l'assistance, portant sur

les volets "diagnostic et plan de mise à niveau", "investissements en matériel de productivité", "expertise financière", "technologies de l'information et de la communication", "développement commercial", "management", "production" et "qualité".

Plusieurs experts ont animé le séminaire régional d'Oran pour mettre en relief le contenu des guides destinés à expliquer les démarches préconisées dans le sens qualitatif et compétitif, a fait valoir le délégué régional de l'ANDPME. Ce programme, cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne, permet à l'entreprise algérienne de pérenniser sa présence sur le marché national et de hisser ses ambitions sur le marché international, a-t-il souligné.

LE CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF (CNC) DE LA PME

Plaidoyer pour une cartographie numérisée en Algérie

Le Conseil national consultatif (CNC) de la PME a souligné la nécessité de mettre à niveau les entreprises et les associations professionnelles, plaidant pour l'élaboration d'une cartographie numérisée de la PME en Algérie. Le CNC PME a également suggéré, à la fin des travaux de son assemblée générale ordinaire tenue en présence du président du Conseil économique et social (Cnes), Mohamed Seghir Babès, et du secrétaire général de l'UGTA, Sidi Saïd, le développement de la sous-traitance, l'encouragement du partenariat entre secteurs public et privé et, enfin, l'enseignement de l'entrepreneuriat à l'université. Le président du CNC, Zaïm Bensaci, qui a présidé les travaux de cette assemblée, a estimé que la situation a "peu évolué" en 2013, affirmant que la PME reste confrontée aux contraintes et problèmes multiples. "Le PME rencontre toujours des problèmes et des contraintes qui freinent son évolution et font stagner la production nationale, cela ne permet pas

le développement économique de l'Algérie. Ces recommandations seront à même de réduire sensiblement ces difficultés", a-t-il ajouté. Selon ce responsable, les efforts consentis par les pouvoirs publics envers la PME "n'ont malheureusement pas eu l'effet attendu". "Il y a lieu dans l'urgence, de revoir, de réétudier et d'analyser les insuffisances de ces dispositions pour y apporter les correctifs indispensables à la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de développement de la PME en Algérie", a-t-il préconisé. "Il n'y a pas que l'environnement extérieur qui freine le déploiement et le développement de la PME dans notre pays, cette dernière souffre de beaucoup d'insuffisances à l'interne. Il s'agit de faiblesses structurelles liées à la gestion de la qualité, le management et la gestion des ressources humaines", a-t-il encore ajouté. De son côté, Sidi Saïd a proposé l'organisation d'assises nationales de la PME l'année prochaine et de faire de 2014 l'année de la

PME-PMI, "dans le cadre, dira-t-il, de la promotion de la production nationale, un des axes stratégiques du développement économique national". Le président du Cnes, quant à lui, a mis en exergue la nécessité d'aller de l'avant "plus vite et plus haut qui devient un impératif pour aller vers l'émergence de l'Algérie et ce sont les PME qui joueront ce rôle centrale dans les mois et les années à venir". Les chefs d'entreprise et membres d'associations professionnelles ont exprimé leurs préoccupations, relevant la "hausse vertigineuse" de la facture des importations en 2013 au détriment de la production nationale. Selon les intervenants, la situation des entreprises est dramatique, elle le sera davantage dans quelques années avec la mise en place de la zone de libre échange avec l'Union européenne et l'adhésion de l'Algérie à l'OMC qui porteront, "le coup de grâce" à la petite et moyenne entreprise.

R. E.

FORMATION ET ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Un partenariat nécessaire

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a affirmé qu'un partenariat bénéfique entre la formation professionnelle et l'environnement économique est susceptible de garantir la réussite des programmes de développement. Lors de sa visite de travail dans la wilaya, Bedoui a indiqué que la consultation et la complémentarité entre son secteur et le milieu économique, avec les entreprises publiques et privées, permettent une prise en charge réelle du potentiel humain, sa réhabilitation et son accompagnement dans les chantiers en vue d'offrir une main-d'œuvre qualifiée, à la hauteur de la demande des entreprises. Le

ministre en veut pour exemple le partenariat liant son secteur au groupe Hasnaoui qui regroupe des entreprises de menuiserie d'aluminium, de transformation du bois, de sculpture sur gypse, affirmant que ce partenariat est bénéfique pour les deux parties. Au siège de ce groupe, il a rencontré des jeunes, formés sur place dans le cadre de l'apprentissage, où il a pris connaissance de leurs conditions de travail et de formation, les exhortant à saisir cette occasion. Au cours de cette visite, le ministre s'est enquis des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) des communes de Belarbi et Sidi Bel Abbès, avant de poser la première pierre d'un institut national spécialisé

au chef-lieu de wilaya. Il a honoré un nombre de stagiaires, lauréats dans leurs spécialités. Lors de la séance de travail avec des cadres et des partenaires du secteur, Bedoui a examiné la situation du secteur à Sidi Bel-Abbès qui dispose de 19 établissements d'une capacité de 5.750 postes. Intervenant à cette occasion, le ministre a indiqué que la wilaya sera un pôle de formation dans le domaine agricole grâce à l'institut national spécialisé qui sera réalisé et aux ressources humaines et matérielles disponibles, en plus de son statut de centre d'excellence en bâtiment et en industrie électronique.

R. E.

L'INFLATION JAPONAISE À SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS CINQ ANS

Un taux de 1,2% en novembre

L'inflation dite de base sur un an s'est établie à 1,2% en novembre au Japon, ce qui représente un nouveau plus haut de cinq ans et constitue un signe encourageant pour la Banque du Japon (BoJ), qui veut mettre fin à la déflation.

Les analystes s'attendaient à une hausse de 1,1% de l'indice des prix à la consommation, qui inclut les produits pétroliers mais pas ceux des produits alimentaires frais. La progression constatée le mois dernier est la plus élevée depuis les 1,9% atteints en octobre 2008, montrent les données du ministère des Affaires internes et de la Communication.

Ce chiffre conforte le gouvernement japonais dans sa stratégie de sortie de 15 ans de déflation - un terme qu'il a omis pour la première fois en quatre ans de son rapport mensuel publié mardi. Les analystes expriment néanmoins des doutes quant à la capacité de la BoJ à atteindre l'objectif ambitieux de 2% d'inflation qu'elle s'est fixée en avril en mettant en s'engageant à doubler la masse monétaire d'ici deux ans. "Il y a des signes qui montrent que la hausse des prix à la consommation est soutenue par la faiblesse du yen, donc il ne s'agit toujours pas d'une inflation tirée par les coûts", souligne Yasuo Yamamoto, économiste au Mizuno Research Institute de Tokyo. "Il faut attendre de voir à quel point les salaires peuvent augmenter", ajoute-t-il. Si l'on exclut les produits pétroliers, les prix à la consommation ont progressé de 0,6% en novembre, pour le deuxième mois consécutif. C'est la hausse la plus forte depuis les 0,7% d'août 1998.

R. E.

TISSEMSILT

Formation de citoyens aux premiers secours

Les sessions de formation sur les premiers secours, organisées par les services de la Protection civile, ont touché plus de 200 fonctionnaires et citoyens de Tissemsilt depuis le début de l'année en cours, a indiqué la Direction de wilaya de ce corps. Inscrite au programme de la direction générale de la protection civile sous le slogan "un secouriste pour chaque famille", cette formation cible les établissements scolaires, de jeunes, de formation, sanitaires, des associations à caractère social et des citoyens.

Ayant pour théâtre l'unité principale de la Protection civile de Tissemsilt, cette formation a porté, notamment, sur les premiers secours apportés aux victimes d'accidents. Chaque session de 20 jours est ponctuée par un diplôme de secouriste bénévole.

Les mêmes services oeuvrent à augmenter le nombre de bénéficiaires de ces sessions de formation l'an prochain pour atteindre plus de 500 personnes, ainsi qu'à généraliser l'opération aux entreprises privées dont celles de sous-traitance, de bâtiment et d'hydraulique. D'autre part, 35 agents d'intervention de la Protection civile de la wilaya suivent actuellement une formation dans les opérations d'évacuation à l'annexe de formation des agents de la protection civile de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, qui sera achevée à la fin de cette année.

AIN-DEFLA

Création d'emplois par l'Angem

Plus de 13.500 emplois ont été créés depuis l'année 2005 par l'Agence nationale de la gestion de micro-crédit (Angem) de la wilaya d'Aïn-Defla, selon le chargé de communication de l'antenne locale de cet organisme.

Un total de 13.536 emplois a été créé par l'antenne Angem de la wilaya de Aïn Defla depuis l'année 2005, date de sa création, a indiqué, à l'APS, Abdelhak Khellas. Ces emplois résultent de 8.163 prêts non rémunérés destinés à l'achat de matière première, plafonnés à 100.000 dinars accordés auxquels s'ajoutent 861 autres crédits dont le montant maximum est d'un million de dinars, a ajouté M. Khellas. L'agriculture et l'élevage d'animaux domestiques, le transport de marchandises, les services, les métiers d'artisanat et, à un degré moindre, la petite industrie, constituent les créneaux sur lesquels les jeunes ont le plus jeté leur dévolu, a précisé M. Khellas.

S'agissant du service non financier de l'Angem d'Aïn-Defla, le même responsable a fait état de la formation assurée au profit de nombreux promoteurs dans divers domaines d'activité, rappelant que l'accompagnement des promoteurs est assuré à titre gracieux.

Plus de 500 millions DA pour trois zones d'activités

Une enveloppe financière de plus de 500 millions DA a été consacrée à la réhabilitation de trois zones d'activités au niveau de la wilaya d'Aïn-Defla, a indiqué la Direction de l'industrie, de la PME/PMI et de la promotion de l'investissement.

Ces zones d'activités sont implantées dans les communes d'El Attaf, Khemis Milliana et Boumedfaâ, a indiqué la même source, ajoutant que leur réhabilitation devrait être achevée au courant du 2ème semestre de l'année 2014.

Deux projets du même genre sont en phase d'étude dans la commune de Hoceinia (Ouest de la wilaya), a précisé la même source, signalant que l'entrée en activité des zones suscitées permettra de dynamiser les investissements dans la wilaya.

CHLEF, RÉALISATION DE LA STATION DE DESSALEMENT DE MAINIS

Eau à profusion pour 2014



Dans la wilaya de Chlef, l'année 2014 sera, incontestablement, celle de l'écoulement à profusion de l'eau potable, grâce à la dynamique que connaissent, cette année 2013, les travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis.

PAR BOUZIANE MEHDI

La mise en exploitation de ce projet structurant, situé sur le littoral de Ténès (100 km au nord de Chlef) et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, est attendue en effet pour la fin du mois d'août prochain, indique l'APS. D'une capacité de 200.000 mètres cubes/jour, ce mégaprojet augure, sans aucun doute, une nouvelle ère en matière d'approvisionnement en eau potable pour les populations locales, dont nombre d'entre elles sont contraintes aujourd'hui de se rabattre sur les camions citernes pour s'approvisionner en eau potable. C'est le projet qui mettra définitivement fin au problème de l'AEP dans la wilaya. Avec un taux de réalisation de 70% des travaux de réalisation de la conduite principale Ténès-Chlef, cette future station de dessalement

d'eau de mer constitue, selon des cadres de la Direction locale des ressources en eau, l'un des plus grands projets lancés ces dernières années dans la wilaya. Son coût de réalisation, estimé à 231 millions de dollars, sa capacité (200.000 M3/J) ainsi que son impact sur le développement de la région, sont à ce titre, édifiants sur son importance et son impact sur le développement local, précisent à l'APS les mêmes cadres, ajoutant qu'à cet égard, elle permettra de régler définitivement le problème de l'alimentation en eau potable de la wilaya.

A partir de cette station, 31 sur les 35 communes de la wilaya seront alimentées en eau potable, alors que les quatre communes restantes, à savoir Beni Houa, Breira, Oued Goussine et Beni Bouateb, limitrophes de la wilaya de Tipasa le seront à partir du barrage de Kef Dir en cours de réalisation à Damous (Tipasa). Plusieurs réseaux d'AEP ont, dans cette perspective, été rénovés au niveau de plusieurs communes de la wilaya pour leur permettre de résister à la forte pression et au fort débit attendu après la mise en service de la SDEM, soulignent des responsables de l'Algérienne des eaux, qui relèvent que les réseaux actuels ne pourraient pas contenir un fort débit, lequel débit pourrait causer d'importantes fuites d'eau et par conséquent de fortes pertes en eau. Destinée à la réhabilitation du réseau d'al-

imentation en eau potable, un projet d'envergure sera lancé avant la mise en exploitation de la SDEM, a indiqué, à l'APS, le directeur de la zone de Chlef de l'ADE, Mohamed Salah Charit.

Une fois concrétisé, ce projet, dont les cahiers de charges sont en voie de finalisation, permettra d'assurer progressivement une distribution pérenne en eau potable de la ville de Chlef et sa périphérie ainsi que les autres communes concernées par ce projet. La SDEM va réorienter l'utilisation des eaux du barrage de Sidi Yacoub. Par ailleurs, outre la satisfaction des besoins en eau potable de la population de la wilaya, cette future station va impacter le développement du secteur de l'agriculture de la wilaya, ont indiqué les professionnels du secteur à l'APS, dans la mesure, où le barrage de Sidi Yacoub, d'une capacité de 250 millions de M3, sera consacré exclusivement à l'irrigation. Cette perspective, ouvrira grandes les portes à la création de nouveaux périmètres irrigués ou à défaut contribuera à l'extension de ceux existants, notent des cadres du secteur de l'agriculture, non sans mettre en évidence l'apport de la SDEM dans la protection de la nappe phréatique et la promotion de l'agrumiculture et des cultures maraîchères, entre autres, des cultures pratiquées par le passé à grande échelle dans la région.

B. M.

TIPASA, CARAVANE DE JEUNES

Excursions vers quatre wilayas du pays

Une caravane de jeunes de la wilaya de Tipasa a entamé, lundi dernier, des excursions touristiques vers quatre autres wilayas du pays, dans le cadre du programme d'échange juvénile mis en place par le ministère de la Jeunesse et des sports. Au total 80 jeunes, âgés entre 14 et 18 ans se dirigeront vers deux wilayas du sud, à savoir Ghardaïa et Adrar, une wilaya de sud-ouest, Nâama en l'occurrence et vont achever leur excursion à la wilaya côtière de Ain Témouchent, à l'extrême de ouest du pays. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme national consistant à organiser des sorties touristiques au profit de 1.500 jeunes des différentes wilayas, durant deux semaines, selon le responsable chargé du suivi des établissements des jeunes, la vie associative et de coordination entre les différents secteurs, au ministère de la Jeunesse et des sports,

M.Rabah Acham. Plusieurs activités ludiques, artistiques et sportives figurent au programme de ces excursions visant à permettre aux jeunes de découvrir les atouts touristiques des différentes régions du pays, a expliqué le même responsable, ajoutant que des activités "d'intérêt public" seront également effectués par les concernés dans l'objectif de "leur inculquer le sens de prise de responsabilité envers la société". De son côté, le wali de Tipasa, M. Mustapha Layadhi, a insisté, à l'occasion de la cérémonie du coup d'envoi du départ de la caravane, sur la nécessité d'une bonne prise en charge de ces jeunes, notamment sur le volet de santé, appelant les responsables de ce secteur à mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de cette initiative. Il a également appelé les jeunes bénéficiant de ces sorties à profiter de cette opportunité pour

découvrir les atouts touristiques des wilayas où ils vont se diriger, tisser des liens d'amitié avec des jeunes originaires de ces wilayas et s'imprégner de leurs coutumes et traditions. En marge du départ de la caravane, la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya a organisé une journée d'étude au profit de ses cadres sur la carte des jeunes offerte par les établissements du secteur et qui leur permettent un accès gratuit à certains infrastructures, notamment les auberges des jeunes à travers les différentes wilayas du pays. Cette carte de jeune a été élaborée par le ministère de la Jeunesse et des sports dans le cadre de l'amélioration du service public. Pour en bénéficier, le jeune devrait s'inscrire sur un site internet mis en place à cet effet, avant de se voir octroyer la carte au niveau des établissements du secteur.

APS

AIN-TEMOUCHENT, CIRCULATION DANS LA VILLE

Elaboration d'un nouveau plan

Afin de résoudre les difficultés liées à l'extension de cette cité, le chef-lieu de wilaya d'Ain-Temouchent vient de bénéficier d'un nouveau plan de circulation.

PAR BOUZIANE MEHDI

Destiné à répondre aux besoins de la ville considérée comme lieu de passage des trois wilayas limitrophes (Oran, Tlemcen et Sidi Bel-Abbes), ce plan portera, entre autres, sur la réalisation de parkings de stationnement des véhicules susceptibles d'assurer une fluidité de la circulation routière, a précisé la wilaya à l'APS. Le plan de circulation actuel, qui a été mis en application depuis treize années, s'est avéré dépassé. Le nouveau plan comporte plusieurs opérations et travaux impliquant de nombreux secteurs à l'instar de la commune et des directions de l'urbanisme et des travaux publics qui tenteront, chacun de son côté et en coordination, de rectifier et recadrer les problèmes engendrés par l'ancien plan de circulation. L'accent a été, ainsi, mis sur les études qui ont insisté sur les moyens à mobiliser et les actions à mettre en oeuvre pour permettre à Ain Temouchent à faire face à un parc roulant sans cesse grandissant. Des actions ont été, à court terme, lancées, depuis le mois d'octobre écoulé, par la



commune et la direction de l'urbanisme et de la construction pour, entre autres, réhabiliter les panneaux lumineux et les plaques de signalisation routière, la réfection de ronds-points et des carrefours, ainsi que les arrêts de bus. Trois doubles voies seront, également, réalisées à des points névralgiques de la ville, avec agrandissement de routes menant vers les cités environnantes. Dans ce cadre, un axe routier reliera les rues Larbi-Ben Mhidi et Mâachou-Mohamed.

En fonction de l'importance de la circula-

tion routière, les endroits de stationnement seront également révisés avec réhabilitation des passages pour piétons et personnes handicapées. Sur budget de la wilaya, un parking de stationnement de deux étages sera construit au centre-ville près du marché de fruits et légumes.

La réalisation en cours de la deuxième nouvelle ville au POS Sud-Est 2 est prise en considération dans les opérations d'adaptation du plan de circulation à l'expansion de la ville d'Ain-Temouchent.

ORAN, RÉALISATION D'UN MÉGA TRAIN DE GNL À ARZEW

Mise en service prochainement

Un méga train de gaz naturel liquéfié (GNL) sera mis en service en 2014 dans la zone industrielle d'Arzew (Oran), ont indiqué les cadres de l'activité Aval du groupe Sonatrach à Oran au terme des manifestations organisées à l'occasion du 50ème anniversaire de la création de ce groupe. La capacité de production de cette importante installation, dont les travaux de réalisation ont enregistré un taux d'avancement de 97 %, est estimée à 4,7 millions tonnes/an, selon les explications fournies lors d'une visite guidée au profit de 24 enfants du faoudj Ahbab des Scouts musulmans algériens (SMA) de Ain-Youcef (wilaya de Médéa).

La capacité de production de cette infrastructure représente trois fois la capacité des trains des autres complexes, a-t-on appris lors de cette visite de trois jours, qui entre dans le cadre du programme festif de clôture des manifestations organisées à l'occasion du 50e anniversaire de la création du groupe Sonatrach. Ce projet, dont

les travaux ont été lancés en décembre 2008, permettra d'accroître la capacité productive de GNL afin de répondre à la demande des marchés européens et asiatiques, a-t-on signalé. Cette infrastructure permettra aussi, une fois concrétisée, de générer 15.000 postes d'emploi directs et indirects en optant pour une technologie de pointe. La tournée a permis aux jeunes scouts de visiter des complexes de gaz liquéfié, le centre de maintenance, la raffinerie de pétrole, les moyens de contrôle, de stockage, de chargement et autres activités du complexe pétrochimique d'Arzew, outre le musée qui conserve d'anciens appareils, des photos et des coupures de journaux illustrant le parcours du complexe GNL 4 qui est l'un des plus anciens du genre en Algérie. Cette visite a permis également au groupe de jeunes Scouts de découvrir, pour la première fois, la zone industrielle d'Arzew et de s'informer de l'activité de cette zone, a indiqué le chef de groupe des scouts de Ain Youcef (à 70 km

de la ville de Médéa), M. Ghomari Ahmed. Par ailleurs, des visites sont programmées notamment au département "hygiène, sécurité et environnement" et à la Direction des affaires sociales de la zone d'Arzew. Une virée touristique est programmée à Oran, notamment au niveau de sa corniche. Le programme de célébration du 50ème anniversaire de la création du groupe Sonatrach, organisé tout au long de l'année 2013 sous le slogan "50 ans au service du développement national", a porté sur des expositions dans 17 wilayas, des portes ouvertes sur le parcours de Sonatrach, la remise de cadeaux à 25 meilleurs lycéens du lycée de mathématique de Kouba (Alger).

En outre, 40 autres élèves des wilayas d'Alger, Bouira, Guelma et Illizi ont bénéficié de visites aux infrastructures du groupe Sonatrach.

APS

TEBESSA, DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Réception prochaine de nouvelles structures

De nouveaux établissements pédagogiques, destinés aux trois paliers de l'enseignement général, seront réceptionnés l'année prochaine dans la wilaya de Tébessa, pour réduire le nombre moyen d'élèves par classes, indique la Direction de l'éducation.

Il s'agit de trois lycées de 600 et 800 places, qui vont être réceptionnés à El-Meridj, Negrine et Tébessa, en même temps que deux collèges de l'enseignement moyens (CEM), implantés à Boukhadhra et à Chréa, ainsi que des salles d'extension

du primaire, a fait savoir la même source. Le secteur de l'éducation a bénéficié au titre du programme quinquennal (2010-2014) de 88 opérations, d'un coût de plus de onze milliards DA, selon les responsables du secteur de l'éducation, précisant, que 71 opérations ont été prises en charge par le programme sectoriel de développement centralisé et le reste, soit 17 opérations, par le programme sectoriel de développement décentralisé.

Ces opérations ont porté sur la réalisation et l'équipement d'infrastructures péda-

gogiques, et la fourniture des manuels scolaires et d'autres outils pédagogiques.

35 lycées, 102 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 397 écoles primaires, sont opérationnels cette année dans cette wilaya, fréquentés par plus de 155.000 élèves dont près de 70.000 inscrits au primaire, et 10.000 inscrits au préscolaire, a en outre souligné la Direction de l'éducation.

APS

SOUK-AHRAS

Solidarité avec les démunis

Un programme de solidarité avec les familles nécessiteuses des régions de la wilaya de Souk-Ahras a été lancé dimanche dernier, en prévision des intempéries par l'antenne locale du Croissant rouge algérien (CRA), a indiqué son président, M. Mohamed Laid Aggouni.

Ce programme de solidarité initié en collaboration avec la cellule de proximité du développement social des communes de Tifach et de Sidi Fradj ciblera 360 familles démunies recensées, a souligné M. Aggouni. Cette opération de solidarité a touché jusque là cinquante familles des communes de Driaâ, Tifach et Médaourouch, a souligné la même source, précisant que cette action sera étendue pour toucher ultérieurement plusieurs autres communes.

Des couvertures et des effets vestimentaires ont été distribués au titre de cette opération de solidarité.

Les structures de l'antenne locale du CRA ont été renforcées en début de ce mois de décembre par la réception d'un centre d'accueil de 40 lits destiné aux personnes sans domicile fixe.

La même source a indiqué qu'il sera procédé d'ici au début 2014 au lancement des travaux de mise à niveau et d'extension du centre social docteur Bentami qui s'étend sur une superficie de 1.000m2 et qui dispose d'une école pour enfant et une autre de formation dans les premiers secours.

Une enveloppe financière de 25 millions DA a été dégagée pour la réalisation des travaux d'extension et de mise à niveau de ce centre social, a ajouté la même source, précisant qu'il sera réalisé au titre de ce chantier, un pavillon d'hébergement de 35 lits et une salle de conférence entre autres.

OUARGLA

Sensibilisation sur les risques du gaz

Une campagne de sensibilisation sur les risques d'une mauvaise utilisation du gaz de ville a été lancée la mi-décembre à Ouargla par les services de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Il s'agit d'une campagne s'étalant sur un mois et visant la sensibilisation, l'orientation et la prévention contre les risques d'une mauvaise utilisation des installations de gaz, et ce, à travers des séances organisées au niveau des établissements scolaires et des établissements de jeunesse, a indiqué la direction de distribution d'Ouargla.

Elle porte également sur des actions de sensibilisation par voie d'affichage dans les sites et espaces publics, ainsi que des actions de sensibilisation directes, via le porte-à-porte, et la diffusion d'émissions et de spots à travers notamment les ondes de la radio locale.

La manifestation d'envergure cible la population des différentes communes et localités de la wilaya d'Ouargla, essentiellement les élèves et les femmes au foyer.

APS

SOMALIE

4 morts et 11 blessés dans un attentat à Mogadiscio

Au moins quatre soldats sont morts et onze personnes ont été blessées vendredi dans un attentat à la bombe dans la capitale somalienne Mogadiscio, a annoncé la police. La bombe, placée sur le bord de la route, a explosé à l'extérieur d'un café où des soldats somaliens se reposaient, selon la même source qui a imputé l'attaque aux insurgés shebab. "Quatre soldats ont été tués et onze autres personnes, dont des civils, ont été blessés", a précisé la même source.

"Certains blessés sont dans un état grave et ont été transportés à l'hôpital", a-t-elle dit ajoutant que "cela ressemble (à une attaque) des shebab". Selon un témoin, Bare Moalim, plusieurs femmes figurent parmi les blessés. "J'ai vu de nombreux blessés se faire emmener (à l'hôpital). Il y avait de la chair humaine partout", a ajouté le témoin. L'attentat n'a pas été revendiqué. Mais les shebab, liés à Al-Qaïda, ont mené de nombreuses attaques dans la capitale somalienne ces deux dernières années, depuis qu'ils en ont été chassés par les forces somaliennes et la force de l'Union africaine déployée dans le pays.

RDC

Nouveau plan de désarmement

Un nouveau plan de désarmement relatif aux démobilisation et réinsertion des ex-rebelles de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) a été présenté jeudi en conseil des ministres. "Le plan global de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR 3)" est destiné à "consolider les efforts de pacification et de réhabilitation des zones affectées par la guerre", indique le compte-rendu du conseil relayé vendredi par l'AFP. Ce plan, présenté par le ministre de la Défense, Alexandre Luba Ntambo correspond à l'un des engagements pris par le gouvernement le 12 décembre à Nairobi lorsque l'ex-rébellion congolaise Mouvement du 23 mars (M23) et Kinshasa ont mis formellement fin au conflit qui les a opposés pendant un an et demi dans la province du Nord-Kivu (Est congolais). Le M23 a capitulé le 5 novembre après une offensive musclée de l'armée et de la brigade d'intervention de l'Onu. Selon l'Ouganda, plus de 1.000 rebelles du M23 se sont réfugiés sur son territoire, notamment des chefs accusés de graves crimes et qui ne pourront pas bénéficier de la loi d'amnistie en préparation. Plusieurs milliers d'éléments d'autres groupes armés ont fait par ailleurs reddition en RDC, craignant un désarmement forcé. Le plan DDR 3 vise à "neutraliser l'existence des groupes armés sur toute l'étendue du territoire congolais", à "améliorer sensiblement la situation sécuritaire à l'Est" et à contribuer à la stabilisation de la RDC et de la région des Grands Lacs, précise le compte-rendu du Conseil des ministres.

EGYPTE, MANIFESTATIONS DE SOUTIEN À MOHAMED MORSI

Près de 150 Frères musulmans arrêtés

Au moins 148 manifestants partisans du président déchu Mohamed Morsi ont été arrêtés vendredi en Egypte, selon la police qui a fait usage de gaz lacrymogènes contre des rassemblements islamistes.

Ces heurts et ces arrestations interviennent deux jours après que les autorités, dirigées de facto par l'armée, ont désigné les Frères musulmans comme un "groupe terroriste". Les manifestants ont été arrêtés alors qu'ils étaient rassemblés dans plusieurs villes, selon un responsable de la police. Une personne a également été tuée, selon une source hospitalière, lors de heurts entre la police et des manifestants islamistes dans la ville de Samaloute, dans la province de Minya au sud du Caire. Une fumée noire s'élevait au-dessus du dortoir de l'université Al-Azhar, au Caire, alors que la police tirait des gaz lacrymogènes vers des manifestants, qui jetaient des pierres depuis l'intérieur des locaux. Des heurts entre policiers et manifestants ont également eu lieu à Ismaïliya, dans le nord du pays. Les autorités égyptiennes ont désigné mercredi les Frères musulmans, le mouvement de Mohamed Morsi, le président islamiste destitué le 3 juillet par l'armée, comme un "groupe terroriste", interdisant à leurs partisans de manifester. Cette décision était intervenue au lendemain d'un attentat contre le QG de la police à Mansoura, à une centaine de kilomètres au nord du Caire, dans lequel 15 personnes, dont 14 policiers, avaient trouvé la mort,



revendiqué par un groupe jihadiste mais imputé par les autorités aux Frères musulmans. Jeudi l'explosion d'un engin artisanal avait fait cinq blessés dans un bus au Caire. Le ministère de l'Intérieur a par ailleurs indiqué qu'un homme avait été tué dans des heurts près de l'université d'Al-Azhar dans la nuit de jeudi à vendredi entre étudiants islamistes et civils anti-islamistes. Les Frères musulmans ont dénoncé les mesures prises à leur encontre et promis vendredi de continuer de mani-

fester pacifiquement. Après leur coup de force, pour lequel ils se sont appuyés sur les millions de manifestants ayant réclamé le départ de Mohamed Morsi, les militaires ont installé un gouvernement intérimaire et lancé une répression extrêmement sanglante des manifestants pro-Morsi. L'implacable campagne des nouvelles autorités a fait à ce jour plus d'un millier de morts et des milliers d'arrestations dans les rangs des islamistes.

R. I./Agence

TURQUIE, ENQUÊTE SUR LA CORRUPTION

La justice empêche Ankara d'empiéter sur les enquêtes de police

Le Conseil d'Etat turc, la plus haute juridiction administrative du pays, a bloqué vendredi 27 décembre un décret gouvernemental controversé : il obligeait la police à informer sa hiérarchie avant toute perquisition et arrestation dans le pays, secoué par une importante crise politico-financière. Cette mesure avait été vue comme un moyen pour le gouvernement islamo-conservateur, touché par une série d'enquêtes sur la corruption, d'avoir la haute main sur la police. Mais, pour le Conseil d'Etat, l'application de ce texte, contesté par les

juristes et l'opposition parlementaire, "pourrait provoquer des dégâts irréparables" dans le fonctionnement de l'Etat, selon le site Internet du journal Hürriyet. Recep Tayyip Erdogan, le premier ministre islamo-conservateur turc, traverse la plus grave crise depuis que le Parti de la justice et du développement (AKP), qu'il préside, est arrivé au pouvoir, en 2002. Le 17 décembre, plus d'une cinquantaine de personnes, dont des membres de la garde rapprochée du premier ministre, ont été arrêtées lors d'une opération anticorruption.

Pour répliquer à ce coup de filet de grande ampleur, qui a largement écorné son image et l'a poussé à un remaniement ministériel, M. Erdogan a depuis lancé une purge sans précédent dans la police, qu'il a accusée de ne pas l'avoir mis au courant d'une vaste enquête sur la corruption. La circulaire en question avait été publiée dans la foulée des épurations dans la sûreté nationale, où plus d'une centaine de hauts responsables ont été limogés. De son côté, l'armée turque a annoncé vendredi ne pas vouloir s'immiscer dans les débats politiques du pays

LIBAN

La gangrène du conflit syrien

A 9 h 30, une violente explosion se fait entendre dans le centre de Beyrouth. Une colonne de fumée noire monte d'une des artères les plus fréquentées de la ville, à quelques pas du bâtiment du Parlement, proche du célèbre hôtel Phoenicia. Il s'agit d'une voiture piégée. Elle visait Mohammad Chatah, membre du Courant du Futur, ancien ministre et ex conseiller de Saad Hariri. Cet

attentat arrive dans le contexte de la guerre en Syrie. Le Liban subit de plein fouet les conséquences des luttes internes de son voisin, qui était aussi son occupant de 1990 à 2005. Mohammad Chatah : la ligne anti-bachar, Le Courant du Futur, est le parti politique de la famille Hariri. Rafic Hariri, l'ancien Premier ministre a été assassiné en 2005 lors d'un violent attentat commis dans le même quartier de

Beyrouth. Suite à cet événement, une coalition de partis libanais ainsi qu'un large mouvement populaire ont mis fin à l'occupation syrienne le 14 mars 2005.

La scène politique libanaise s'est alors divisée entre anti-syriens, dits du 14 mars, et les pro-syriens, dits du 8 mars, centrés autour du parti chiite Hezbollah.

Orange pourrait intégrer le capital de Mobilis



موبيليس
mobilis
أينما كنتم

L'opérateur public de téléphonie mobile, ATM Mobilis, qui devait ouvrir une partie de son capital (20%) à la privatisation à travers son entrée en Bourse aura finalement un partenaire français.

Page 12



orange™



Augmentation du débit Internet avant fin 2013

Le débit de l'Internet filaire en Algérie (ADSL), qui ne dépasse pas actuellement les 2 mégas pour le grand public, sera augmenté avant la fin de l'année en cours, de même que le débit minimal en vigueur, a indiqué le P-DG du groupe d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel.

Orange pourrait intégrer le capital de Mobilis

L'opérateur public de téléphonie mobile, ATM Mobilis, qui devait ouvrir une partie de son capital (20%) à la privatisation à travers son entrée en Bourse aura finalement un partenaire français.

C'est ce qui ressort de la rencontre entre entrepreneurs algériens et français organisée au niveau de l'hôtel El Aurassi. En marge de cette rencontre, sept contrats de partenariat entre les deux pays des deux côtés de la Méditerranée ont été signés, dont un qui permettra au groupe français Orange de rentrer dans le capital d'ATM Mobilis à un taux non encore arrêté. La principale mission de l'opérateur français de téléphonie mobile serait l'accompagnement de Mobilis dans le lancement de la 3G et la 4G par la suite. En mai dernier, Saad Damma, P-dg de Mobilis avait indiqué que cette décision confortera l'entreprise dans sa démarche. Selon lui, elle permettra aux employés de Mobilis autant qu'à ses clients d'être partie prenante.



ZTE Algérie offre 1 million de dinars à SOS village d'enfants de Draria

L'entreprise chinoise de télécommunication, ZTE, vient de signer une donation à SOS village d'enfants de Draria, un parrainage d'une maison familiale à hauteur de un million de dinars. ZTE Algérie s'engage, aujourd'hui, dans la

citoyenneté avec la signature d'un don d'un montant d'un million de dinars pour l'association SOS village enfants de Draria, une cérémonie organisée en présence du conseiller économique de l'ambassade de Chine, M. Shi, du directeur

général de ZTE Algérie M. Han et du président de SOS Village M. Ruot. ZTE s'engage à soutenir SOS Village d'enfants pour l'insertion des jeunes issus du Village en intégration professionnelle dans la mesure du possible.

Le directeur général de ZTE Algérie à indiqué, à l'occasion, que son entreprise ne fait pas uniquement du business, elle opère aussi dans des actions d'ordre humanitaire, caritatifs et sociaux, des activités chers à ZTE qui occupe

une place importante dans la vie de l'entreprise. La maison mère dispose d'un fond spécial pour de multiples actions, que la filiale algérienne s'étale à honorer à travers une participation et une présence au coté de la société.

Les innovations technologiques de 2013 résumées en un dessin



C'est souvent le cas à l'approche de la fin de l'année : de nombreuses œuvres tentent de synthétiser les événements marquants des douze derniers mois, et y arrivent avec plus ou moins de succès. C'est le cas de ce dessin, réalisé par l'artiste Mario Zucca, et qui regroupe à peu près tout ce qu'il y a à retenir de cette année.

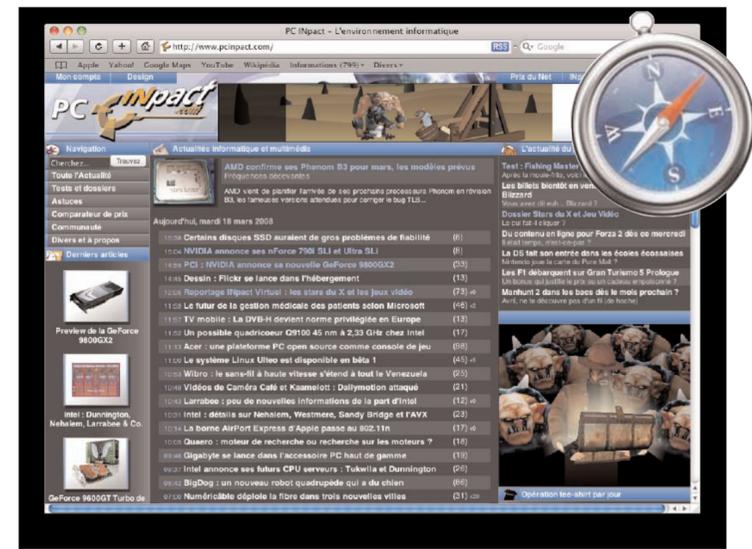
La plupart des références présentes sur ce dessin sont forcément assez centrées sur les États-Unis, mais on y trouve suffisamment de détails permettant d'identifier des événements marquants, comme la disparition de Google Reader, la PS4 et la Xbox One, la sortie de GTA V, l'iPhone 5S et le jeu Candy Crush Saga, ou encore Pacific Rim pour les plus évidentes.

D'autres références sont en revanche mieux cachées, et demandent un minimum de culture pour les identifier. On trouvera la prestation controversée de Miley Cyrus lors des World Music Awards, le Harlem Shake, l'élection du nouveau pape et l'arrivée du mariage gay, l'introduction en bourse de Twitter, les personnages de la série Game of Thrones, Edward Snowden fuyant vers la Russie, et même la sonde chinoise en route pour la Lune et une planète Mars recouverte d'eau, symbolisant la découverte de traces d'eau sur la planète rouge par le robot Curiosity. Enfin, les décès de plusieurs célébrités sont également consignés en haut de l'image, montrant au centre Nelson Mandela. Le jeu à partager entre amis est donc, désormais, de tenter de reconnaître un maximum de références dans le dessin en question.

Une faille de Safari dévoile vos mots de passe

La société spécialisée en sécurité, Kaspersky Labs, vient de publier la découverte d'une faille importante concernant les anciennes versions de Safari sous Mac OS X.

Ce bug permet à une personne mal intentionnée d'accéder aux identifiants et mots de passe stockés par le navigateur. La faille a été testée et reproduite avec succès sur la version 6.0.5 de Safari, aussi bien sous Mac OS X 10.8.5 (Mountain Lion) que Mac OS X 10.7.5 (Lion). Elle concerne le fichier «LastSession.plist», qui stocke toutes les informations relatives à votre dernière session, et qui est utilisé pour la fonction «ouvrir toutes les fenêtres de la dernière session». Comme son nom l'indique, cette fonction permet de retrouver votre navigateur dans le même état que vous l'aviez fermé, sans même avoir à vous identifier à nouveau sur les sites qui le demanderaient. Le problème, c'est que les mots de passe sont stockés en clair dans ce fichier. Ainsi, si une personne parvient à mettre la main dessus, elle pourra voler les comptes de sa victime sans le moindre mal. Si les risques représentés par cette faille sont donc grands, il n'est en revanche pas bien difficile de s'en protéger : il suffit déjà de ne pas utiliser la fonction concernée pour que la faille ne puisse pas être exploitée, mais surtout, la dernière version de Safari n'est pas vulnérable. Une mise à jour reste donc la meilleure solution.



Augmentation du débit Internet avant fin 2013



اتصالات الجزائر

Le débit de l'Internet filaire en Algérie (ADSL), qui ne dépasse pas actuellement les 2 mégas pour le grand public, sera augmenté avant la fin de l'année en cours, de même que le débit minimal en vigueur, a indiqué hier le P-DG du groupe d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel. « Algérie Télécom va augmenter le débit de l'ADSL (Internet haut débit) avant la fin de l'année 2013. Les extensions, en termes d'équipements et sur la partie transport et bandes passantes, sont prévues à cet effet », a-t-il déclaré, en marge d'un atelier régional à Alger sur les réseaux de communication en fibre optique. Il promet également que le débit minimal de l'Internet (actuellement 512 kilobits) ne sera plus le même, ajoutant que les offres d'Algérie Télécom en matière d'accès à l'Internet seront intéressantes.

Interrogé au sujet d'une éventuelle menace sur Algérie Télécom de la téléphonie mobile (3G) dont le lancement est prévu la semaine prochaine, M. Mehmel reconnaît que cette nouvelle technologie pourrait, au début, constituer une menace pour AT. « Nous comptons évoluer en augmentant le débit et en offrant une meilleure qualité de service », a-t-il dit. Dans ce cadre, M. Mehmel a indiqué qu'Algérie Télécom procède actuellement au remplacement des câbles en cuivre par la fibre optique pour mettre les équipements actifs au plus près de l'abonné, ce qui permettra, a-t-il mentionné, de « réduire les dérangements et les désagréments causés par les vols de câble, tout en améliorant la qualité de service ».

Barcelone de nouveau l'hôte du Mobile World Congress jusqu'en 2018



Après des mois de rumeurs autour du lieu dans lequel se tiendra la prochaine édition du Mobile World Congress, un des prestigieux salons de la téléphonie mobile au monde, la décision a été prise et c'est Barcelone qui l'emporte. En effet, la GSMA, l'organisation en charge du plus grand salon de la téléphonie mobile vient de trancher et annonce que Barcelone continuera d'être l'hôte de cet événement jusqu'en 2018. De grandes villes ont postulé pour abriter cette manifestation mondiale telles que Munich, Paris ou encore Milan. Une décision qui a déçu les trois autres villes qui s'étaient portées volontaires pour accueillir cette grande manifestation et devenir ainsi la « capitale mondiale du téléphone mobile ». L'organisation d'un tel événement représente un véritable enjeu économique et stratégique pour Barcelone. En 2011, le salon avait accueilli plus d'un millier d'entreprises et près de 60.000 professionnels. Quant à la date de la prochaine édition, elle se déroulera à Barcelone du 27 février au 1er mars 2012. Mais dès 2013, l'événement prendra une nouvelle ampleur avec notamment un centre destiné à accueillir des expositions, mais également des start-up.

MOBILIS

Investissement en hausse à 354 millions de dollars à fin novembre 2013

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis a augmenté ses investissements à 354 millions de dollars (environ 27,6 milliards de DA) à fin novembre 2013, un niveau qui s'affiche en hausse par rapport aux 326 millions de dollars investis en 2012, a indiqué mercredi à Alger son P-dg, Saad Damma. « Nous avons été le premier investisseur en 2012, ça sera la même chose pour cette année », a déclaré M. Damma au Forum du quotidien Liberté. Il a affirmé que tous les indicateurs de l'opérateur sont au vert, tablant sur une augmentation des prévisions de clôture du chiffre d'affaires de 23%. A fin novembre, Mobilis a enregistré un excédent brut d'exploitation exceptionnel de plus de 350 millions de dollars, soit près de 25,7 milliards de DA. M. Damma a relevé que 2 milliards de dollars avaient été investis dans le cadre de la modernisation et la densification du réseau Mobilis.

« Nous sommes fiers d'être le premier employeur en Algérie avec 4500 employés, 100.000 points de vente et 140 agences commerciales », a déclaré M. Damma, annonçant l'ouverture du « plus grand » centre d'appel en Algérie, dans les semaines prochaines. S'agissant de la formation des employés de Mobilis, M. Damma a relevé que son entreprise ne lésinait pas sur les moyens pour les mettre à niveau, précisant que plus de la moitié d'entre eux ont suivi une formation. Il a affirmé, par ailleurs, que « Mobilis sera le seul opérateur qui couvrira l'Algérie en moins de trois ans ». « Nous travaillons dans un environnement concurrentiel qui nous permet d'améliorer nos services. Nous appelons ainsi à une concurrence saine et loyale qui respecte la déontologie et le professionnalisme nécessaire à notre métier », a-t-il dit.

Algérie Télécom lancera la 4 G sans fil et en mode fixe en 2014

Le groupe Algérie Télécom lancera la téléphonie de quatrième génération (4G) sans fil en mode fixe, au premier trimestre de l'année 2014, a déclaré mercredi, en fin d'après-midi à Constantine le président-directeur général (PDG) du groupe, Azouaou Mehmel.

Invité au forum du quotidien An Nasr, M. Azouaou Mehmel a précisé que l'opération est actuellement en phase « d'acquisition des équipements électroniques » pour lancer la 4 G devant permettre une connexion haut débit et la transmission très rapide des images et des sons. Affirmant que l'introduction de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) en Algérie « n'affectera en rien » le service ADSL qu'offre son groupe, le PDG a indiqué qu'Algérie Télécom ira vers des débits « beaucoup plus importants que la 3G ne pourra pas égaler », a-t-il assuré. S'attardant sur la stratégie de la généralisation des fibres optiques, étape clé dans la garantie d'un débit de bonne qualité, M. Mehmel a précisé que l'objectif d'Algérie Télécom est « de ramener la fibre optique dans chaque immeuble », à travers, a-t-il poursuivi « des équipements d'accès compacts » et pas moins de 200 000 km de fibres optiques devant remplacer les câbles en cuivre. Le responsable a, dans ce propos, ajouté que 40 milliards de dinars

ont été investis au cours de cette année dans projets de modernisation des réseaux de télécommunication soulignant que les mêmes opérations « devront se poursuivre en 2014 » et toucheront « toutes les localités du pays ». L'objectif, a-t-il ajouté, étant d'assurer une administration électronique « où les antennes communales, les services du secteur de la santé et ceux de l'éducation notamment seront connectés ». Evoquant un retard en matière d'investissement, le PDG de l'opérateur historique des télécommunications a rappelé que l'entreprise a bénéficié d'un financement de 115 milliards de dinars pour améliorer son réseau, généraliser la fibre optique à travers les wilayas du pays et fournir un service de qualité aux consommateurs. Sur un autre plan, M. Mehmel a indiqué que le préjudice du vol des câbles en cuivre d'Algérie Télécom a été estimé à 400 millions de dinars en 2013, soulignant que son groupe fait aussi face dans les wilayas d'Oran et de Constantine particulièrement au problème de coupe dans les câbles dues aux chantiers lancés dans ces deux villes. L'opérateur historique des télécommunications compte en 2013, 3 millions 300 000 abonnés de téléphone fixe et 1 million 300 000 abonnés en ADSL.

DEPUIS « MON ESPACE »
SUR « OOREDOO.DZ »

Gérez votre compte en toute simplicité

Soyez les premiers à profiter pleinement des avantages de la 3G avec Ooredoo. En effet, pour marquer l'arrivée de la 3G, Ooredoo lance pour ses clients son service « Mon Espace » accessible gratuitement à partir du site internet : www.ooredoo.dz

« Mon Espace » est une nouveauté pratique et simple d'utilisation, ce service vous offre un accueil personnalisé et adapté à vos besoins grâce à sa praticité inédite qui vous permet de gérer votre compte et d'avoir une visibilité en temps réel sur vos différentes opérations, telles que vos consommations, votre compte recharge, le montant et l'historique de vos factures, etc.. Avec « Mon Espace » de [ooredoo.dz](http://www.ooredoo.dz), vous avez aussi la possibilité de connaître instantanément votre code PUK (code de réactivation du code PIN) et la possibilité de profiter en un seul clic de tous les services dont vous disposez sur votre ligne mobile Ooredoo.

Ooredoo entend offrir le meilleur de ses innovations en mettant à la disposition de ses clients des applications pratiques et des services inédits visant à les faire profiter pleinement de la technologie 3G.

Pour fêter la fin de l'année avec ses clients 3G et répondre à leur engouement pour la technologie 3G, Nedjma Ooredoo renforce ses offres de lancement 3G et lance une nouvelle offre sur sa nouvelle Tablette Ooredoo 3G+, valable jusqu'au 22 janvier 2014.

En effet, durant cette période promotionnelle, pour 9500 DA seulement, bénéficiez de la nouvelle Tablette Ooredoo 3G+ et de 2 mois d'abonnement Internet offerts. Cette nouvelle offre destinée aux particuliers et aux entreprises, répond aux attentes du marché algérien, en offrant une solution optimale et innovante d'Internet mobile à haut débit à des prix imbattables.

Avec à son écran de 7 pouces, son Wi-Fi intégré et sa SIM Data offerte, vous vivrez grâce à la nouvelle Tablette Ooredoo 3G+, une expérience unique d'Internet en mobilité avec plus de confort et de liberté en accédant à l'univers d'Android et aux nombreux services 3G de Nedjma Ooredoo

AVEC UNE OFFRE SUR SA NOUVELLE TABLETTE

Nedjma Ooredoo renforce ses offres de lancement 3G



tels que les appels vidéos, la radio en ligne, le téléchargement d'applications, le visionnage de vidéos et de chaînes TV en streaming, l'accès aux réseaux sociaux, etc. Pour rappel, l'abonnement mensuel de Nedjma Ooredoo est adapté à un usage fréquent et permet de profiter de 3 Go d'Internet tout au long du mois pour seulement 2500 DA. Au-delà de ce forfait et pour continuer à profiter de la même qualité du réseau 3G+, le client pourra également

utiliser la formule journalière soit 50 Mo à seulement 100 DA, la formule mensuelle de 750 Mo à seulement 1000 DA ou se connecter en usage libre avec la facturation en Mo la moins chère du marché.

Cette offre est disponible dans tous les Espaces Ooredoo, les City-Shops et les Espaces Services Ooredoo dans les wilayas suivantes : Alger, Oran, Constantine, Ouargla, Sétif, Bejaia, Chlef, Djelfa, Ghardaïa et Bouira.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA D' EL OUED

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

N° fiscal :099339019000237

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 portant réglementation des marchés publics et suite à l'appel d'offre restreint portant la réalisation et l'équipement d'une piscine semi olympique 25m à Djemaa wilaya d'El oued.

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'El oued déclare l'infructuosité de l'appel d'offre vu la réception d'un offre unique.

Le Directeur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITE LOCALE
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE BOUIRA
NIF : 10011273011

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ (CORRECTION)

En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété ; la direction de la protection civile de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national N° 02/2013 relatif à :

- " Approvisionnement en denrées alimentaire de la direction de la protection civile de la wilaya de Bouira et ses unités opérationnelles pour l'année 2014 "
- Lot N° 01 : alimentation générale et produits laitiers
 - Lot N° 02 : fruits et légumes
 - Lot N° 03 : viandes rouge fraiche (bovine , ovine) , viande blanche fraiche et œufs
 - Lot N° 04 : pain ordinaire

Que suite à l'évaluation des offres technique et financière selon les critères cités dans le cahier des charges ; le marché est attribué provisoirement comme suit :

| Lot | soumissionnaire | Montant après correction | Note technique / 100 | Observation |
|---|--|--------------------------|----------------------|--------------|
| Lot N° 01: alimentation générale et produits laitiers | AIDLI M'HAMED | 7 680 213 .00 DA | 75 | Moins Disant |
| Lot N° 02 : fruits et légumes | AIDLI M'HAMED AU LIEU DE TOUNSI LAZAZI | 5 616 720 .00 DA | 100 | Moins Disant |
| Lot N° 03 : viandes fraiches (rouges , blanches) et œufs | TOUNSI LAZAZI | 8 015 700 .00 DA | 50 | Moins Disant |
| Lot N° 04 : Pain ordinaire | Opération infructueuse | | | |

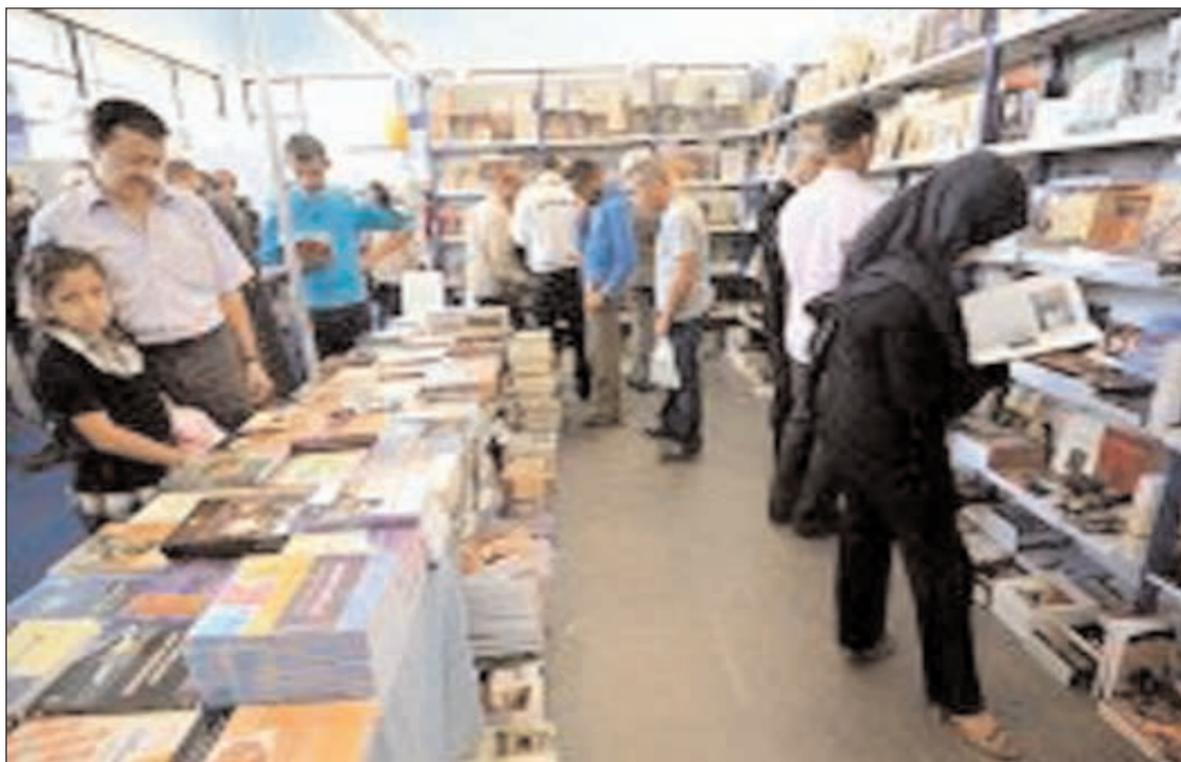
Tout soumissionnaire , qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés public de la wilaya.

LE PAYSAGE LITTÉRAIRE ALGÉRIEN EN 2013

Une année marquée par trois générations d'écrivains

Valeurs sûres distinguées à l'étranger, jeunes écrivains audacieux sous les projecteurs et hommages à de grands disparus : ni pauvre ni foisonnant, le paysage littéraire algérien aura été, en 2013, équilibré entre trois générations d'auteurs diversement inspirés mais pareillement créatifs.

Les romanciers Wassiny Laâredj et Boualem Sansal ont confirmé, en 2013, leur statut de piliers de la littérature algérienne contemporaine en obtenant, en Français et en Arabe, le Prix de la création littéraire arabe pour le premier, et Grand Prix de la francophonie pour le second. D'autres écrivains prometteurs comme Sarah Haider, Smaïl Yabrir ou Samir Toumi ont, eux-aussi, marqué l'actualité littéraire 2013 dans les deux langues. Auteurs, successivement, de *Virgules en trombe* (Apic), *Barida Ka Ountha* (El-Ikhtilef) et *Alger, le cri* (Barzakh), ces trois jeunes écrivains ont suscité l'intérêt, sinon l'admiration des critiques et des journalistes pour leur exploration littéraire innovante de thèmes urbains, érotiques ou liés à la tragédie algérienne des années 1990. La trentaine à peine entamée, Smaïl Yabrir avait, par ailleurs, été primé en février 2013 pour son précédent opus, *Wassiyat El Maâtouh* (éditions Mime) du prestigieux Prix Tayeb Salih pour la création littéraire, décerné chaque année par des critiques en hommage au grand écrivain soudanais disparu en 2009. Sarah Haider (26 ans) qui signait avec *Virgules en trombes* une première expérience brillante en langue française après trois romans en arabe, a été, pour sa part, lauréate, du Prix du premier roman de l'Escale littéraire 2013 décerné annuellement par une célèbre chaîne hôtelière internationale Alger. Plus âgé mais n'ayant jamais publié, Samir Toumi collectionne, pour sa part, les échos positifs dans la presse et auprès des lecteurs depuis la parution, en octobre 2013, de *Alger, le cri*, un premier récit où se confondent, dans une écriture poétique et nerveuse, les questionnements existentiels de l'auteur et la géographie particulière de la capitale algérienne. A côté de ces nouveaux venus, Yasmina Khadra, autre romancier au succès international, dressait, en 2013, dans *Les anges meurent de nos blessures* (Casbah) le portrait attachant d'un boxeur "indigène" dans l'Algérie des années 1920. En plus de son travail créatif, l'auteur de *L'attentat* a également marqué l'actualité en faisant son entrée dans le dictionnaire français "Le petit Robert" puis en s'engageant dans la course aux prochaines présidentielles.



Romans sur Camus et hommages aux écrivains assassinés

Des écrivains algériens d'une génération intermédiaire ont choisi, en 2013, de consacrer des romans à la figure de l'écrivain français né en Algérie, Albert Camus (1913-1960), dont le centenaire de la naissance était célébré en France et dans le monde. Salim Bachi et Kamel Daoud, tous deux quadragénaires, se sont inspirés de la vie et l'oeuvre du Prix Nobel de littérature dans *Le dernier été d'un jeune homme* et *Meursault, contre-enquête*, parus chez Barzakh. Albert Camus est différemment présent dans ces deux romans : à travers le portrait intimiste d'un écrivain tuberculeux et tourmenté chez Bachi, et chez

Daoud, par une réhabilitation mi-revancharde, mi-satyrique du personnage de l'Arabe dans *L'Etranger* et qui vaut aujourd'hui encore à Camus tant de critiques. L'année 2013 aura également donné lieu à des hommages collectifs d'auteurs et d'universitaires à Jean Sénac (1926-1973) et à Tahar Djaout (1954-1993), deux grands poètes algériens assassinés à vingt ans d'intervalle. Le souvenir de Mouloud Feraoun (1913-1962), autre écrivain assassiné, né il y a un siècle cette année, a également été l'occasion de rencontres et d'adaptation au théâtre de ses œuvres dont aucune n'a été rééditée pour cet anniversaire, au grand dam des lecteurs.

BRUCE SPRINGSTEEN SORTIRA SON 34^e ALBUM EN MI-JANVIER

En dépit des millions amassés, il a gardé sa crédibilité...

En janvier, Bruce Springsteen va sortir un nouvel album, *High Hopes*, son trente-quatrième. Installé définitivement au panthéon des héros mythiques du rock, il n'en continue pas moins d'enregistrer régulièrement, alternant albums en studio et live, greatest hits et DVD de concert, que viennent aussi pimenter des projets hors pistes (*The Seeger Sessions*). Ce nouvel album est un assemblage d'inédits, de reprises, de chutes de studio et de réenregistrements. L'album est marqué musicalement par la présence de Tom Morello, le guitariste de Rage Against The Machine, venu prêter main-forte au Boss en remplacement de Steve Van Zandt en plein tournage de la série de télé *Lilyhammer*. C'est un album dont les chansons sont marquées politiquement avec, notamment, des reprises de *American Skin*, *The Ghost of Tom Joad*. C'est un des paradoxes du rock. Des artistes multimillionnaires ayant bâti leur fortune sur la contestation et l'engagement politiques ont su garder (pas tous, évidemment) une certaine crédibilité en ce domaine en dépit des millions amassés. Pete Townshend, le brillantissime leader des Who, disait dans les années 70 : "Le jour où l'artiste [de rock] a le ventre rempli, le compte en banque bourré et les couilles vidées, il peut se dire qu'il a perdu l'essentiel de ce qui le faisait courir." Bruce Springsteen le fait mentir et fait partie de ces artistes dont on ne doute ni de l'engagement ni de la sincérité. *Born to Run*, le bonhomme court toujours, juste un peu plus confortablement.

"La politique ? J'y suis venu par accident"

Depuis le début de sa carrière, Springsteen fait un état des lieux d'un pays de plus en plus ravagé par la crise, le chômage, les expropriations, la pauvreté et pleure l'autodestruction de l'American Dream, la perte de l'innocence, comme il aime la nommer. "C'est une grande promesse qui a été brisée, dit-il. On a fait croire aux gens qu'ils pouvaient sortir et s'élever de leur milieu social. Or, ils sont bloqués là où ils sont." Springsteen, dont les chansons ont toujours contenu des commentaires sociaux sur l'Amérique, s'était longtemps tenu officiellement à l'écart de la politique. "J'y suis venu par accident, dit-il. Je n'ai jamais soutenu un politicien avant John Kerry, mais les années Bush furent si horribles qu'on ne pouvait rester assis sans rien faire. Mais ce n'est pas mon métier, je ne me sens pas investi tous les quatre ans du devoir de soutenir quelqu'un. Je préfère me tenir sur le côté. Je pense sincèrement qu'un artiste doit tenir le même rôle que le canari dans une mine de charbon." Mais on l'a revu l'année dernière aux côtés d'Obama. "Le président Obama a fait plein de choses positives, il a maintenu *General Motors* en vie, ce qui est très important pour *Detroit* et le *Michigan*, il a fait passer la résolution pour la couverture sociale, bien que j'aurais aimé qu'il aille plus loin et qu'il n'abandonne pas les victimes des compagnies d'assurances, et il a tué *Oussama Ben Laden*, ce qui était

extrêmement important. Il a réinstauré le bon sens au sommet de l'État. J'aurais aimé le voir plus actif dans la création d'emplois, dans la défense des expropriés, et plus ferme face au monde de la finance. Mais d'un autre côté, nous sommes sortis d'Irak et nous le serons bientôt d'Afghanistan."

Un habitant "normal" du New Jersey

Après une tentative californienne qui ne l'a pas satisfait, Bruce Springsteen est retourné vivre dans son New Jersey natal où il mène une vie aussi "normale" que son statut peut le lui permettre. On peut le croiser régulièrement dans les magasins de la région de *Colts Neck* et chez les quelques disquaires qui vendent encore des vinyles. Lui et son épouse *Patti Scialfa* ont trois enfants, qu'ils tentent d'élever le plus normalement possible. Sa fille *Jessica* (22 ans) apparaît, désormais, dans les pages people des magazines, parce que, cavalière émérite, elle participe à travers le monde à des concours de sauts d'obstacles en rêvant des prochains Jeux olympiques de Rio. Bruce assiste régulièrement aux concours de sa fille. Et quand on lui demande si ses enfants aiment venir le voir en concert, il répond en souriant : "Franchement, quel enfant a envie de voir son père ovationné par soixante mille personnes ? Si j'étais hué, là effectivement ça pourrait les intéresser."

LANGAGE DES ONGLES

Indices précieux sur l'état de santé général

*Nos ongles en disent bien plus sur notre état de santé général qu'on ne le pense...
Loin de n'être qu'un ornement esthétique les ongles sont le reflet de l'état de santé, prêts à envoyer un message à décoder correctement.*

Cassants, mous, striés...

Mieux vaut apprendre à déchiffrer leur langage pour palier les carences et retrouver des ongles en pleine forme.

Les ongles, comme les cheveux, poussent tout au long de la vie.

Une matière vivante composée de kératine, une protéine fibreuse, constituée d'acides aminés.

Certaines périodes fragilisent les ongles, comme la ménopause ou la grossesse.

Quant au stress, il a tendance à pousser vers l'onychophagie, c'est-à-dire la manie de se ronger les ongles.

Une carence en micronutriments essentiels est la clé de compréhension d'un aspect défectueux de l'ongle. Mais loin d'être irréversible, vous pouvez retrouver une bonne qualité de vos extrémités en prenant le mal à la racine et en commençant par rétablir l'équilibre de l'intérieur...

Vos ongles ont faim !

Et ils n'hésitent pas à vous faire savoir quand votre assiette ne contient pas les bons aliments ! Ils détestent les régimes et ont besoin d'un apport constant en oligo-éléments.

Le calcium contribue à leur consistance en agissant en synergie avec la vitamine D qui l'aide à se fixer.

L'iode, le magnésium, le silicium, les vitamines du groupe B et la vitamine A participent à leur croissance.

Le soufre les protège des infections, tout comme la vitamine C.

Et le fer est un élément important pour oxygéner les tissus.

Un cocktail complet pour des ongles en bonne santé...

Ongles jaunis...

Le vernis n'est pas le seul responsable de la coloration jaune des ongles.

Elle peut être le signe d'un début de mycose qui s'attaque à l'ongle et qui doit être rapidement traitée à ce stade si vous ne voulez pas vous retrouver avec une prescription plus lourde et plus longue.

La prise de certains médicaments peut avoir un impact sur la teinte trouble de l'ongle.

Un taux de sucre élevé dans le sang peut également être une cause de jaunissement. Il faut alors tourner son regard vers le diagnostic du diabète qui sera rapidement décelé pour éliminer la source du problème.

Ongle incarné !

Il arrive parfois qu'un petit fragment d'ongle pousse pour s'incruster dans la chair, causant une inflammation douloureuse.

Pour limiter leur apparition trop fréquente, soignez le coupage des ongles en leur donnant une jolie forme carrée.

Mais vous n'êtes pas forcément responsable de vos ongles incarnés. Une prédisposition familiale peut également être en cause, vous obligeant à surveiller leur pousse de près.

La carence est vite identifiée en cas d'ongles mous !

Le soufre entre dans la composition de la kératine pour assurer la dureté de l'ongle. Un déficit a des conséquences immédiates sur l'aspect de vos ongles qui auront ten-



dance à se fragiliser. Pour faire le plein de soufre et agir en prévention, privilégiez les protéines riches en acides aminés soufrés, comme les œufs, le poisson et la viande. Les végétariennes renforceront leurs apports en radis noir, en ail et en oignon.

Un acide aminé soufré, la cystéine, pourra également être prescrit pour pallier les carences.

Rides de l'ongle

Il n'y a pas de raison pour que vos ongles échappent au vieillissement !

Des ongles striés qui passent davantage inaperçus que les pattes d'oie sur le visage et qui peuvent être diminués par une alimentation plus riche en vitamine E, puissant antioxydant que vous trouverez dans les huiles, l'avocat, les noix et les amandes.

Les ongles striés peuvent être un signe annonciateur de la ménopause.

Ils peuvent également, dans de plus rares cas, vous mettre sur la voie d'une anémie ou d'un problème d'hypothyroïdie.

Une prise de sang vous permettra d'y voir plus clair sur l'origine de vos stries.

Des ongles trop blancs...

C'est vrai qu'on remarquera plus facilement un visage qui pâlit que des ongles qui perdent leur teinte naturelle mais le message est le même. Il traduit, le plus souvent, un problème de circulation, entraîné par une mauvaise oxygénation du sang ou des troubles veineux.

Vos ongles pâles seront loin d'être l'unique symptôme de vos problèmes de circulation, vos jambes donnant généralement l'alerte avant.

Un palissement peut également être le signe d'une anémie masquant une carence qu'un médecin vous aidera à déterminer.

Vos ongles voient double

Impossible de les faire pousser correctement sans qu'ils aient tendance à se dédoubler. L'origine du problème provient bien évidemment d'une carence en oligo-éléments. Le plus souvent du fer, des vitamines du groupe B, du zinc ou du silicium. Ces micronutriments entrent dans la composition de la partie externe de l'ongle.

Comme un ciment de mauvaise qualité, la fabrication de l'ongle reste alors fragile. Pour retrouver une construction unguéale de bonne qualité, n'hésitez pas à suivre une cure de deux à trois mois de compléments alimentaires spécifiques.

Ongle noirci...

Vos ongles prennent des coups et leurs bleus se manifestent sous la forme d'un hématome qui vient se loger sous la surface.

La couleur noire de votre ongle provient d'une poche de sang collectée sous l'ongle qui ne peut pas être évacuée. Pour vous soulager, le traitement consiste à faire une petite incision sur l'ongle avec une fraise pour que le sang puisse s'écouler. Essentiel pour que l'ongle ne se décolle pas.

Rassurez-vous, c'est indolore et nécessaire si vous souhaitez que votre ongle retrouve sa coloration normale.

En cas de doute sur l'origine de votre ongle noir, n'attendez pas pour aller consulter !

Mycose, les bons réflexes

Les champignons s'invitent plus facilement sur les ongles des pieds que des mains, les chaussures fermées et l'humidité aidant.

Mais une mycose reste très contagieuse et peut venir coloniser d'autres ongles sains. Si vos ongles changent de couleur ou commencent à s'effriter, n'ayez pas l'attitude de l'attentiste car une mycose ne part jamais gentiment toute seule et il faudra au moins 6 mois pour vous en débarrasser.

Un prélèvement de l'ongle permettra de réaliser une analyse pour trouver le champignon à l'origine de votre mycose, indique le podologue. Le résultat déterminera le traitement.

Et il vous faudra beaucoup de patience et de persévérance pour retrouver la beauté de vos ongles !

Taches blanches sur les ongles...

Une tache blanche, c'est un manque de calcium ! Une idée reçue qui a la dent dure mais qui ne correspond pas à la réalité.

Les petites taches blanches sur vos ongles correspondent en fait à de petites bulles d'air qui n'ont aucun lien avec une quelconque carence en calcium et qui disparaissent naturellement.

Leur origine ? Le plus souvent un traumatisme de l'ongle, provoqué par des séances de manucure intensive ou la tendance à se servir de vos ongles comme d'un outil pratique.

Les taches peuvent être aussi tout simplement un défaut de fabrication qui se régulara quand l'ongle poussera.

Les plantes pour renforcer vos ongles

La phytothérapie reste une solution naturelle pour améliorer l'état de vos ongles.

Parmi les plantes qui possèdent un principe actif utile, placez les feuilles d'ortie, riche en silice, en zinc et en vitamines B, en tête de liste de vos compléments alimentaires. Huile d'olive et de bourrache nourrissent vos ongles en profondeur.

En plus de les glisser dans l'assiette, vous pouvez tout à fait en badigeonner vos ongles et laisser poser quelques minutes pour un masque beauté express.

Les produits de la ruche constituent également un atout santé pour réparer les ongles striés et cassants.

Posologie :

Prenez une gélule de gelée royale par jour ou deux cuillères à soupe de pollen au petit-déjeuner, en cure de deux à trois mois. Si le vernis constitue un ingrédient indispensable pour la beauté des ongles, il peut aussi provoquer des effets indésirables.

Si vous le laissez trop longtemps en place sans le retirer, vos ongles risquent de jaunir, surtout si vous utilisez des teintures foncées.

Accordez-vous des périodes sans vernis pour laisser vos ongles respirer. Choisissez un dissolvant sans acétone.

Et mieux vaut éviter les faux ongles qui finissent par abîmer les vrais !

FOOTBALL, CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1

Les Canaris piégés à domicile

La JS Kabylie a essuyé sa première défaite de la saison à domicile contre le CS Constantine, en match avancé de la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat national de Ligue 1, disputé vendredi au stade 1er-Novembre.

PAR MOURAD SALHI

Les Canaris qui s'attendaient à tous les scénarios sauf à cette défaite surprenante à domicile, première d'ailleurs de la saison à domicile, ne terminent pas sur le podium, leur objectif pour cette première manche. Tout à refaire donc pour l'entraîneur de la JS Kabylie Azzedine Ait Djoudi qui avait comme objectif de redorer le blason du club qui a tant souffert par le passé.

Même si les avis se diffèrent d'un technicien à un autre par rapport aux résultats obtenus par cette formation phare de Djurdjura sous la houlette de Azzedine Ait Djoudi, dans l'ensemble les observateurs qualifient de réussite, le boulot effectué jusqu'au là par ce technicien kabyle. Terminé la première manche dans la première moitié du classement général, c'est déjà un exploit pour cette formation phare de Djurdjura qui a beaucoup souffert pendant trois saisons, où elle a été réduite, souvenez-vous, à jouer pour le maintien. Certes beaucoup de choses restent à faire dans l'avenir, mais avec cette volonté et cet état d'esprit des joueurs, la JS Kabylie pourra dire son mot cette saison. Une chose est sûre, les coéquipiers de Maroci ont connu des hauts et des bas pendant quatre mois de compétition, mais ils ont surtout comment gérer leur parcours si ce n'est cette défaite surprenante



contre les constantinois qui sont venus à Tizi pour négocier le point du match nul. -Ce ne fut pas facile pour un entraîneur qui n'avait pas beaucoup de choix pour ce qui concerne l'effectif. La JS Kabylie qui a énormément peiné par cette triste réalité à savoir l'instabilité de l'effectif mais aussi du staff technique, n'a rien perdu pour le moment puisque le chemin est encore long.

Ayant constaté l'importance du public pour une réussite d'une mission, l'entraîneur Azzedine Ait Djoudi s'est lancé dans un autre défi à savoir faire revenir les supporters aux côtés du club. Il s'est adressé à maintes reprises au large public de la JS Kabylie, le coach Ait Djoudi a réussi à les convaincre. Le constat a été fait pendant ces 15 journées de la phase aller, les fans kabyles n'ont jamais laissé le club seul. Le stade 1er-Novembre a retrouvé ses couleurs, en s'affichant souvent archicombles lors des matchs à domicile. Avec le travail qui est en train de s'effectuer par l'entraîneur

Ait Djoudi et la présence des supporters à quoi s'ajoute également cet état d'esprit des joueurs, la JS Kabylie pourra réaliser une bonne saison cette fois-ci. Le championnat d'Algérie est à l'arrêt depuis hier. Cette trêve qui s'étalera sur une dizaine de jours constitue une belle occasion pour le coach Ait Djoudi pour remédier aux lacunes et préparer son groupe sur tous les plans en prévision de la phase retour. Le coach Azzedine Ait Djoudi qui se plaint toujours du manque d'efficacité des attaquants depuis l'entame de la saison, aura suffisamment du temps pour effectuer les réglages qui s'imposent. Avec l'arrivée de Si Salem et Zaabia en attendant la dernière recrue tout en s'appuyant également sur ceux qui forment la charnière offensive à l'image d'Ebossé, Messaadia et Aouedj et autres, le staff technique aspire à réaliser une bonne saison. Une quinzaine de jours sera suffisante pour mieux préparer son équipe sur le plan technique.

M. S.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE LIGUE 2 (15^e JOURNÉE)

L'USM Bel-Abbès sacrée du titre de champion d'hiver

L'USM Bel-Abbès a été sacrée championne honorifique d'hiver avec 28 points grâce à une meilleure différence de buts (+11) par rapport à l'autre co-leader, l'ASM Oran (+7), à l'issue de la 15e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, disputée vendredi. Les gars de Sidi Bel-Abbès qui n'ont plus gagné depuis trois journées, ont renoué avec le succès en battant difficilement l'AB Merouana (1-0). La réalisation du "buteur maison", Hocine Achiou, a libéré les supporters du stade 24 février à la 79e minute de la rencontre. L'ASM Oran termine cette phase aller également en tête à la faveur de sa nette victoire devant son voisin le MC Saïda (2-0). Un doublé de Bentaïba (32, 79) a offert les trois points du derby de l'Ouest aux enfants de Medina Djedida. Les Saïdis ont terminé la partie à 10 suite à l'expulsion de Ghali Belahouel. La meilleure opération de cette 15e journée est à mettre à l'actif de

l'USM Blida qui réalisé la seule victoire en déplacement aux dépens du CA Batna (0-1) grâce un but de Hamia (42) sur penalty. Cette victoire permet aux hommes de Mohamed Benchouia de terminer cette première partie de la saison sur le podium de la Ligue 2. L'affiche de la journée qui a mis aux prises l'Olympique Médéa et le NA Hussein-Dey, deux candidats à l'accession, n'a pas connu de vainqueur après le nul enregistré sur un score vierge (0-0) bénéfique pour les Algérois qui gardent leur quatrième place avec 25 points, juste devant l'O Médéa (5e-24 pts). L'US Chaouia est revenue à hauteur du WA Tlemcen (6e-23 points) après sa victoire à domicile sur les Zianides (1-0). Les locaux ont réussi à résister et préserver leur maigre avantage acquis dès la 18e minute par Benhamla (18). En milieu de tableau, l'USMM Hadjout a infligé une lourde défaite à l'USM Annaba (3-0). Les buts hadjoutis ont été l'oeuvre de Louz (30, 70) et

Hamadou (66). Une victoire qui permet à l'USMMH de rejoindre l'AB Merouana à la 8e place avec 19 points. En bas du tableau, Amal Boussaâda a quitté la zone de relégation après une salutaire victoire devant l'AS Khroub (10-18 pts). Menés au score dès la 9e minute suite à une réalisation de Djemaoui, les Boussaâdis se sont révoltés notamment sur un doublé de Mezouani (44, 90+1) et Laaraf (15). Le dernier match de cette 15e journée a opposé l'ES Mostaganem et le MSP Batna. Un seul but d'Ait Ali était suffisant pour les Mostaganemois, lanterne rouge (7 pts), qui enregistrent à cette occasion leur seconde victoire de rang, alors que le MSP Batna partage l'avant dernière place avec son voisin de la ville, le CAB avec 15 points. A l'issue de cette 15e journée qui précède la traditionnelle trêve hivernale, l'attaquant de l'USM Bel-Abbès, Hocine Achiou, est en tête du classement des buteurs avec 9 réalisations.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE

Le Club africain renonce à ses poursuites à l'encontre de Bounedjah

La direction du Club africain (1re division-Tunisie) a renoncé à sa décision d'engager des poursuites auprès du bureau de la Ligue nationale de football contre le joueur algérien Baghdad Bounedjah (ES Sahel) après son geste "antisportif" après avoir marqué un but contre le Club africain lors de la 10eme journée du championnat. La décision de renoncer à la plainte émane du souci "de préserver les bonnes relations existant entre les deux clubs", a souligné une source de la direction du Club africain qui a ajouté que "l'affaire reste entre les mains du bureau de la Ligue à laquelle revient la décision de sanctionner le joueur ou non". Le Club africain pour lequel joue également l'attaquant algérien Abdelmoumen Djabou avait décidé de déposer une plainte contre Bounedjah, auteur d'un geste "antisportif" envers les supporters de l'équipe adverse et diffusé par la télévision tunisienne. Ancien joueur de l'US El-Harrach, Bounedjah devait être convoqué par la commission de discipline de la Ligue qui devait prendre une décision dans ce genre de cas. Le président de l'Etoile du Sahel Réda Charef a défendu son joueur soulignant qu'il "exprimait sa joie" et son intention n'était pas "de provoquer les supporters". Baghdad Bounedjah, rappelle-t-on, est le meilleur buteur du championnat tunisien avec 7 buts en 10 rencontres alors que son club vient à la 5eme place avec 16 points.

CLASSEMENT UCI-AFRICA TOUR

L'Algérie occupe la deuxième place

L'Algérie occupe la 2e place au classement continental du mois de décembre de l'Africa Tour, publié par l'Union Cycliste Internationale (UCI), rapporte le site de l'UCI Africa Tour. L'équipe algérienne a gagné deux places au classement général du mois de décembre, en passant de la 4e à la 2e place avec un total de 207.01 points, derrière l'Erythrée, leader du classement avec 225.01 points. Au classement individuel, l'Erythréen Issak Tesfom occupe la première place avec 100 points, devant le Burkinabé Abdoul Aziz Nikiema (86 points) et le Namibien Dan Craven avec 77.33 points. Le premier algérien figurant dans le classement général est Azzedine Laagab du GS Pétrolier qui pointe à la 9e place avec 37 points.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne 

Offres d'emplois

| Date | Titre | Organisme | Région |
|------------|--|-----------------------------|--------|
| 20-08-2013 | Téléconseiller(e) segment particuliers Rattaché à la responsable, vous intervenez sur des appels sortants sur une clientèle de particuliers et répondez aux demandes et aux sollicitations et objections des prospects par téléphone | RH + | ALGER |
| 19-08-2013 | Vendeurs Terrains Agroalimentaire Vous êtes un homme du terrain, vous maîtrisez la vente, vous êtes capable de servir les clients, de gérer et prendre les commandes, et surtout vous avez minimum une année de l'expérience en agroalimentaire. | RC Industrie Spa | ALGER |
| 19-08-2013 | Agent de sécurité ALGÉRIE EMBALLAGES recrute un Agent de sécurité pour assurer l'accueil et l'orientation des visiteurs et effectuer des vérifications quotidiennes des mesures internes de sécurité | ALGERIE EMBALLAGES | ALGER |
| 19-08-2013 | Directeur de Filiale Important Groupe Industriel recrute un Directeur de Filiale expérimenté pour définir la stratégie de l'entreprise en fonction du marché et superviser le développement commercial | Important Groupe Industriel | ALGER |
| 18-08-2013 | COORDINATRICE COMMERCIALE - Chéraga- Pour accompagner sa croissance et renforcer nos services en Algérie, nous recrutons Une COORDINATRICE COMMERCIALE nouvellement diplômée pour développer et mettre à jour la base de données clients | Société privée | ALGER |
| 18-08-2013 | Technico-commercial MFG recrute 02 technico-commercial maîtrisant les techniques de vente et négociation, apte au travail en milieu industriel, résidant dans la région centre et est | MFG Algérie | ALGER |
| 18-08-2013 | UN CHEF DE QUART CENTRALE ÉLECTRIQUE Vous avez une expérience dans un le domaine industriel (centrale électrique) avec un diplôme en électrotechnique, génie électrique ou équivalent ... | MFG Algérie | ALGER |
| 18-08-2013 | Un Ingénieur Automaticien Vous êtes Ingénieur Automaticien avec des connaissances en : STEP7-WINCC. Vous avez un sens d'analyse et des capacités de gestion technique | MFG Algérie | ALGER |
| 18-08-2013 | Administrateur système Nous recrutons un Administrateur système avec une expérience confirmée dans un poste similaire avec un Bac+05 en informatique ... | MFG Algérie | ALGER |
| 18-08-2013 | Directeur de la Rédaction Important groupe recrute son Directeur de la Rédaction afin de déterminer les sujets à traiter, sur le plan social, économique, politique. Il cherche sans cesse de nouvelles idées d'articles ou de rubriques en vue des prochaines parutions | Société privée | ALGER |
| 18-08-2013 | Commercial/ technico-commercial Importante entreprise de distribution de produits chimiques recrute un commercial dynamique qui a des connaissances en environnement, chimie industrielle et en agroalimentaire | Société privée | ALGER |
| 15-08-2013 | Directeur Commercial -Agroalimentaire- Important groupe recrute un Directeur Commercial -Agroalimentaire- maîtrisant le mode de fonctionnement d'un magasin, des procédures afin de pouvoir développer la performance de l'organisation et faire progresser les équipes | Société privée | ALGER |

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

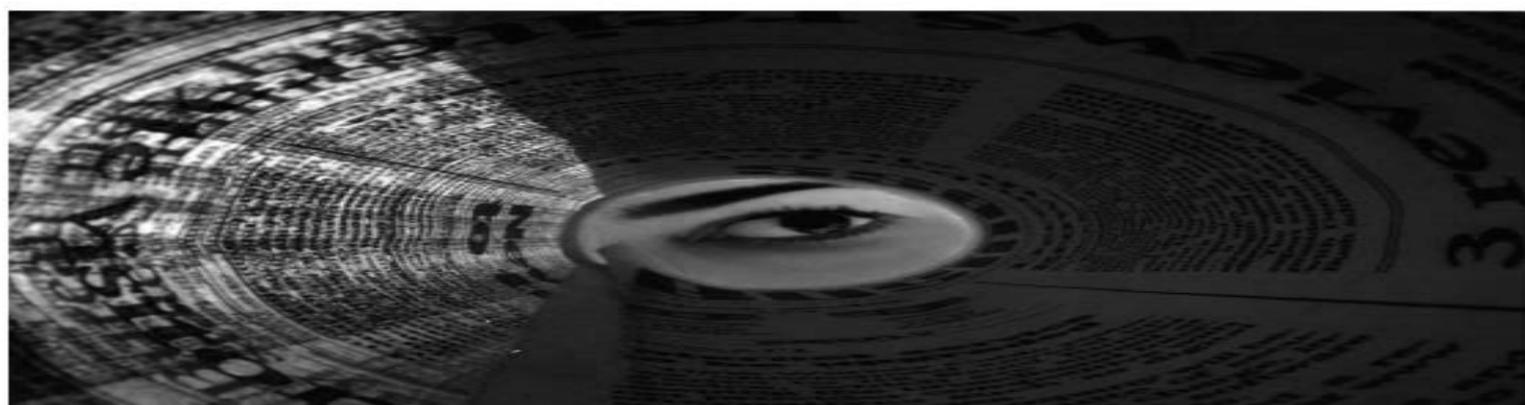
www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Purée de pois chiches



Ingrédients :

- 250 g de pois chiches
- 2 verres de lait
- 2 c.à soupe de beurre fondu
- Cumin, sel
- Paprika

Préparation :

Laver les pois chiches et tremper-les 3 heures dans un grand récipient.

Mettre les pois chiches dans une cocotte et couvrir d'eau salée, faire cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres.

Ecraser les pois-chiche dans une passoire pour en enlever la peau, broyer-les au mixeur jusqu'à obtention d'une purée lisse, ajouter le lait, le beurre fondu, le cumin et le sel, laisser cuire à feu très doux 15 minutes en remuant régulièrement avec une cuillère en bois jusqu'à obtention d'une purée crémeuse.

Servir dans un bol et décorer avec du paprika

Gâteaux aux cacahuètes



Ingrédients :

- 250 g de cacahuètes
- Un verre à thé d'huile
- Un verre à thé de sucre en poudre
- 1/2 verre à thé de beurre fondu
- 1 sachet de levure pâtisseries
- Farine selon le mélange

Préparation :

Mettre l'huile dans une poêle pour chauffer, faire frire les cacahuètes avec leur peau, les retirer de l'huile lorsqu'ils commencent à se dorer.

Moudre les cacahuètes. Ajouter à ce mélange le sucre, le beurre fondu, la levure et peu à peu la farine tamisée jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

Étaler cette pâte à l'aide d'un rouleau sur une épaisseur de 3mm, la découper avec l'emporte-pièce de la forme de lune, les disposer au fur et à mesure sur une tôle huilée.

Faire cuire dans un four moyennement chaud.

Les conserver dans une boîte fermée.

Soins et beauté

Astuces pour un beau regard

Toutes les femmes n'ont pas hérité de la forme en amande parfaite qui donne un regard fascinant. Et puisqu'on dit que les yeux sont le miroir de l'âme, sachons accepter avec humour nos petites particularités et, au besoin, user de subterfuges pour atténuer leurs petits défauts

L'œil saillant

L'œil saillant et globuleux donne un regard tragique. Il faut donc éviter d'accentuer ce caractère en optant pour des couleurs tendres et transparentes sur le reste du visage. Les sourcils seront bien tracés, fournis et plutôt clairs : optez pour les bruns dorés, chocolat ou carrément les blonds si votre carnation le permet. La chevelure sera claire de préférence.

Pour modeler l'œil, étaler un fard à paupières foncé sur la paupière supérieure en suivant

la courbe naturelle et en le dépassant largement vers le coin externe. User d'un fard encore plus foncé pour créer l'illusion du creux. Mascara plutôt clair sans surcharge. Vous pourrez même opter pour des petites fantaisies, telles que des paillettes au bout des cils ou des couleurs vives. Cela créera un effet ludique qui fera oublier le petit défaut.

L'œil rond ou petit

L'œil rond donne un regard étonné et innocent. Si vous souhaitez corriger cela, il faudra donc opter pour un maquillage sophistiqué du visage. Des tons glamour (rouges mats et foncés, à étendre au pinceau) pour les lèvres et les joues. Une chevelure plutôt foncée avec des mèches tranchées, des coupes strictes et des cheveux bien lisses. Les sourcils seront droits dans la mesure du possible. Pour corriger la forme de l'œil, il faut l'allonger en traçant un trait fin aux coins externes des paupières inférieures et supérieures selon une ligne ascendante en dépassant de quelques millimètres. Le



fard à paupière, d'un ton moyen (brun doré ou gris fumé), s'étale du coin interne de l'œil vers le coin externe en remontant vers la tempe.

L'œil tombant

Donne une grande douceur d'expression mais peut également prêter au visage la tristesse et l'indécision. Il faut donc opter pour un maquillage tranché. Les sourcils seront hauts et arqués si possible.

Il faut carrément corriger le dessin de l'œil en traçant à l'eye-liner des lignes résolument ascendantes et qui vont du coin interne des paupières. Le fard à paupières sera étiré du milieu de la paupière supérieure vers le coin externe en

remontant.

Les yeux trop écartés ou trop rapprochés

Utilisez du fard à paupières. Le plus foncé du coin interne au centre de la paupière et le plus clair du centre vers le coin externe. Il faut redessiner les sourcils en les prolongeant vers l'intérieur. Au contraire, pour les yeux rapprochés, il faut étaler le ton clair du coin interne au centre de la paupière et le ton foncé vers l'extérieur. Et s'il le faut, épiliez les sourcils pour les écarter l'un de l'autre.

Comment ranger les vêtements d'hiver

Avoir soin de sa garde-robe hivernale peut être fastidieux. Avant de tout remiser, on voudra bien sûr nettoyer les vêtements d'hiver. Pour ce faire, il importe de vérifier l'étiquette du manufacturier, chose qu'on tend à négliger. Voici un petit guide pour s'y retrouver.

Laine et cachemire

Pas moins de 90% des chandails de laine devraient être nettoyés à sec. Dans la plupart des cas, les fibres gonflent au lavage, ce qui peut déformer un vêtement.

Dans l'éventualité où l'étiquette précise qu'on peut nettoyer un vêtement en laine, on le lave à la main, comme suit :

- Utiliser un détergent très doux et le laisser se dissoudre dans l'eau froide.

- Fouler doucement le tricot dans l'eau pendant plusieurs minutes. Rincer ensuite à l'eau froide jusqu'à ce que celle-ci soit claire.

- Ne jamais tordre le tricot avec les mains et ne pas l'essorer dans la machine.

- L'étendre plutôt sur une serviette blanche et éponger délicatement l'excès d'eau. Le laisser sécher à plat sur la ser-



viette, dans une pièce bien ventilée.

- S'il est froissé après le lavage à la main, le presser. Si il s'agit d'un châle en cachemire, placer une serviette propre, sans colorant, entre le vêtement et le fer afin d'éviter que la chaleur ne l'endommage.

Les manteaux

La fréquence de nettoyage d'un manteau dépend de notre environnement quotidien. Si on travaille en zone urbaine, il est recommandé de nettoyer notre manteau une fois par mois. La poussière et les particules de saleté peuvent se loger dans les fibres du manteau et user le tissu, un peu comme un papier sablé. Autrement, on suggère de nettoyer son manteau deux fois par saison—une fois au début de l'hiver et une fois à la fin.

Les foulards

Comme le foulard est continuellement exposé à la transpiration et au maquillage, on doit le laver tous les mois. S'il est en laine, on le lave à la main. S'il est d'un tissu plus délicat, on le confie plutôt au nettoyeur.

Les gants et les mitaines

Les gants de cuir sont plus durables que les gants de tissu et peuvent normalement être essuyés avec un chiffon humide lorsqu'ils sont sales. On peut aussi faire nettoyer ses gants de cuir chez le nettoyeur une fois par hiver pour éliminer les taches et la saleté.

Trucs et astuces

Vos vieilles housses

Une vieille housse de coussin est un sac improvisé pour ranger vos vêtements d'une saison à l'autre.

Pratique, elles s'empilent les une sur les autres en protégeant vos vêtements de la poussière.



Comment laver votre chemisier

Juste un petit conseil : avant de passer en machine un chemisier ou un cardigan, prenez soin de bien déboutonner tous les boutons pour que durant le brassage du linge il ne se déchire pas.

Autre solution, trouvez-vous un filet dans lequel vous pourrez mettre vos vêtements fragiles.



Ne plus perdre les boutons

Les fils de la couture d'un bouton s'usent assez rapidement. Le truc est d'utiliser des boutons à quatre trous. Il vous suffit alors de les coudre avec un fil différent par paire de trous. Les boutons tomberont moins facilement. Vous pouvez en plus entaourer du fil sur la couture, derrière le bouton.

Page animée par Ourida Aït Ali



Mots Fléchés N°57

| | | | | | | |
|--------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|--|---------------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| embrouillera bloqueront | résider sorcellerie | statuée luta | encore déchiffre | bravura jeux des exploits sportifs | puissances | soustrait en tenue d'Eye |
| porteur stagner | | | | | voie urbaine jeunes étudiants | |
| pouffera signe de portée | | | hardiesse débris | arme de poisson note de olé | | façon- nées |
| se laisse tomber (s') | ourlets passa tout près | parodie déquadrant | | arcle rouge échouais | devis téméraire abome positif | détail- lante |
| absurde la part de chacun | | | indium sulabo | flis de lars rien | | |
| fruit à huile verdette | | classé | | | emploi théâtral unités de scode | |
| feras le fier | métal de batée petits parasites | suintant lombes | réinstal- les (te) beau pauillons | | note de fin terre ferme | corps céleste |
| titre bourgeois passant par | | habitudes sœurs voies d'accès | | trains- sas ennuiera | | siège de société vouit |
| concorde traque | demeurées | feras du tort luste | | mauvaise odeur délassé | | sainte de l'agenda licite |
| rétro-grades rénu | | souhaiter union eu- ropéenne | | | garrotter arène de racheur | |
| étoile de mer | | | art du papier piké bradone | | | disposé |
| | | | posture de goa | | | pareil mais raocourot |
| | | | | discours inutile | | |

| | | | |
|---------------|-------------|------------------------|----------------------------------|
| SUDOKU | N°57 | SOLUTION SUDOKU | SOLUTIONS MOTS FLECHES 56 |
|---------------|-------------|------------------------|----------------------------------|

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | | | | | 8 | |
| | | 4 | | 2 | | 1 | 7 |
| 1 | | 5 | | 7 | 9 | | 2 |
| | | | 5 | | | 9 | 1 |
| | | | | 9 | | 6 | 3 |
| | | 9 | | 4 | | | 5 |
| | 4 | | | | 1 | | |
| | | 3 | | 5 | 7 | | |
| 5 | | | | 8 | | 6 | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 4 | 9 | 6 | 2 | 7 | 8 | 5 |
| 8 | 5 | 9 | 4 | 7 | 1 | 3 | 6 | 2 |
| 2 | 6 | 7 | 8 | 5 | 3 | 9 | 4 | 1 |
| 5 | 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 2 | 9 | 7 |
| 6 | 7 | 1 | 2 | 9 | 4 | 8 | 5 | 3 |
| 9 | 2 | 8 | 7 | 3 | 5 | 4 | 1 | 6 |
| 3 | 8 | 2 | 5 | 4 | 6 | 1 | 7 | 9 |
| 7 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 2 | 4 |
| 4 | 9 | 5 | 1 | 2 | 7 | 6 | 3 | 8 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | I | D | E | U | S | D | R | | |
| A | L | L | E | G | R | E | S | S | E |
| ■ | L | I | B | E | R | T | A | I | R |
| R | U | M | I | N | E | R | T | A | P |
| ■ | M | I | N | E | R | A | L | E | A |
| G | I | T | E | A | N | A | T | E | L |
| ■ | N | E | R | F | G | I | F | L | E |
| F | A | R | A | V | E | N | O | R | F |
| ■ | T | A | R | S | E | E | C | R | A |
| R | I | S | E | T | T | E | A | S | P |
| ■ | O | F | I | T | E | S | B | O | N |
| A | N | C | R | E | R | A | S | P | A |
| ■ | H | E | U | I | T | A | L | I | E |
| T | R | A | N | S | I | E | B | A | S |
| ■ | U | R | E | E | S | L | A | C | E |
| P | A | G | E | S | A | U | T | E | R |
| ■ | D | E | S | S | T | R | A | V | E |
| D | E | R | T | E | S | T | E | S | A |
| ■ | A | R | A | U | R | N | E | L | O |
| B | R | I | E | F | E | R | T | U | Y |
| ■ | U | T | F | R | A | C | E | S | S |

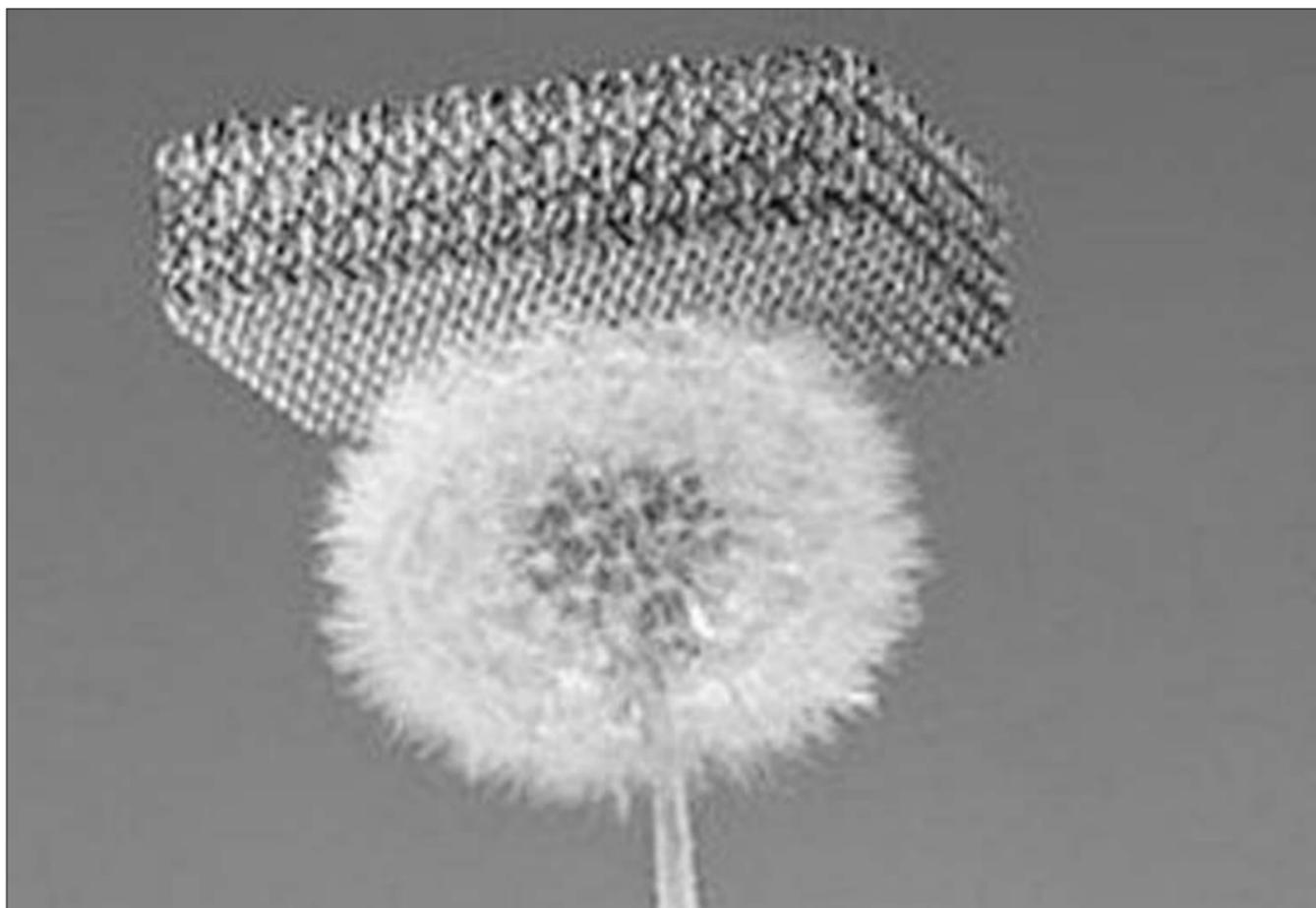
Des ingénieurs créent le métal le plus léger du monde

Décrivant leurs travaux dans Science, des chercheurs américains ont créé l'alliage métallique le plus léger à ce jour. Il est au demeurant d'une grande solidité.

C'est une invention remarquable que viennent de révéler des chercheurs des Laboratoires HRL (Malibu, Californie), de l'Université californienne d'Irvine et du California Institute of Technology (Caltech). Comme ils le décrivent dans la revue *Science*, ceux-ci sont parvenus à créer un métal tout à fait étonnant, et pour cause. Il s'agit du plus léger des métaux connus !

Concrètement, ce microlattice métallique serait 100 fois plus léger que du polystyrène mais serait aussi très solide. Il pourrait supporter une tension supérieure à 50%, reprendre sa forme initiale et 98% de sa hauteur initiale une fois enlevée la charge déposée dessus, si l'on en croit les résultats obtenus à l'aide de tests de compression. Sa technologie repose en fait sur le dépôt d'une couche de nickel-phosphore sur un réseau photopolymère en 3D. Le matériau obtenu a une densité de 0,9 mg/cm³. Par comparaison, les aérogels de silice ultralégers ont une densité de 1 mg/cm³.

Grâce à ses étonnantes propriétés, ce maillage très résistant pourrait avoir de précieuses applications dans l'industrie, notamment en aéronautique. Aujourd'hui, d'autres matériaux ultralégers (moins de 10 mg/cm³) existent également, tels que les aérogels de nanotubes de carbone, des mousses métalliques et des mousses polymères. Mais ils n'ont pas la rigidité, la résistance, les performances en termes



d'absorption de l'énergie ou de conductivité des matériaux plus lourds. L'alliage créé par HRL est lui, à la fois

ultraléger et structurellement solide. Des qualités qui lui ont permis de rejoindre en octobre dernier le classement des 10 inno-

vations qui changent le monde "World-Changing Innovations" du magazine américain *Popular Mechanics*.

Les collisions de comètes, cure de jeunesse d'une vieille étoile

Des chercheurs américains suggèrent que le nuage de gaz actif autour de l'étoile 49 CETI, qui donne curieusement à cet astre ancien un aspect juvénile, s'explique par d'incessantes collisions au sein d'une ceinture de comète entourant l'étoile.

C'est en 1995 que l'étrange observation a été faite. Grâce à un radiotélescope situé dans les montagnes de la Sierra Nevada au sud de l'Espagne, des chercheurs américains ont détecté un nuage de gaz tournant autour de l'étoile connue sous le nom de 49 CETI. Seul problème, ce type de signature est normalement caractéristique des jeunes étoiles et se dissipe en moins de 10 millions d'années. Or, selon les estima-

tions faites par les scientifiques, 49 CETI est loin d'être toute jeune, elle est même plutôt ancienne : 40 millions d'années. Depuis cette découverte, Benjamin Zuckerman, professeur de physique et d'astronomie, et ses collègues cherchaient donc à expliquer ce mystère. Si l'on en croit les travaux publiés dans la revue *Astrophysical Journal*, ce serait désormais chose faite. En effet, d'après l'étude, l'étoile serait en fait entourée d'une ceinture de comètes tellement nombreuses qu'elles entreraient en collision les une avec les autres. "Imaginez des milliards de comètes, chacune de la taille du campus de l'UCLA, en orbite autour de 49 CETI et se télescopant", a expliqué Benjamin

Zuckerman cité par le *Huffington Post*. "Ces jeunes comètes contiennent probablement davantage de monoxyde de carbone que les comètes typiques de notre système solaire. Quand elles entrent en collision, le monoxyde de carbone s'échappe sous forme de gaz", a-t-il précisé. Ainsi, elles renouvellent sans arrêt le disque de gaz qui donne un aspect si jeune à 49 CETI. Mais les chercheurs sont allés plus loin puisqu'ils ont calculé la fréquence de collision des comètes. D'après les résultats obtenus, il y aurait un impact toutes les six secondes, et ce depuis les 10 derniers millions d'années. "J'étais totalement stupéfait quand nous avons calculé ce rythme rapide", a ajouté Zuckerman.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

JEAN

Inventeur : Oscar Levi-Strauss Date : 1853 Lieu : Etats-Unis

Le jean fut conçu, en 1853, par Oscar Levi-Strauss à l'intention des pionniers de l'Ouest. Ces pantalons inusables furent taillés, à l'origine, dans une toile bleue qui servait de toile de tente puis dans un coton très solide, importé de Nîmes (d'où le nom Denim).



**ENQUÊTE D'ACTION
ATTENTION DANGER !**

20h45



En ville, ils sont coursiers ou chauffeurs de taxi. Sur les grands axes, ils sont routiers, patrouilleurs ou dépanneurs. Ils ont choisi un métier éprouvant, voire dangereux. Tous doivent partager le bitume avec les forces de l'ordre motorisées. Vitesse, drogue, conduite dangereuse... pour traquer les conducteurs qui commettent des infractions, policiers et gendarmes avalent eux aussi les kilomètres !

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ USURPATION D'IDENTITÉ ET PIÈGES SUR INTERNET ...

20h50



Lettre d'amour venue d'une nouvelle amie Facebook, combine sans faille au comptoir d'un bistrot pour gagner en bourse ou encore héritage inattendu d'un pays lointain... Parfois, plus la ficelle est grosse, plus ça marche. Depuis quelques années, l'escroquerie a changé de visage. Fini ou presque les spécialistes de la cavalerie et autres aigrefins gagne-petit. Place à la mondialisation et son amie la crise. Grâce à Internet, l'arnaque est maintenant planétaire et attaque en quelques clics la seule chose qui compte : le cœur. Face à la solitude, les escrocs du Bénin, de Côte d'Ivoire ou d'ailleurs vidant des comptes

15 JOURS AILLEURS

20h45



Pression insoutenable, concurrence déloyale d'une jeune adjointe : Vincent a fait un « burn out » en pleine réunion de travail. Avec l'accord de son épouse, il est interné en psychiatrie. Délaissé par une équipe soignante débordée, il se lie d'amitié avec Hélène, jeune femme psychotique, qui est la seule à le faire parler, à le dériver. Hélène lui confie qu'elle rêve de sortir au plus vite pour retrouver son fils, Lucas, dont on lui a retiré la garde. Le Juge des Libertés refuse à Hélène sa sortie d'essai, ce qui la met en rage et provoque sa mise en chambre d'isolement

**DES RACINES ET DES AILES
PASSION PATRIMOINE : DE LA
RÉUNION À MAYOTTE**

20h45



Ce numéro nous emmène sur l'île de La Réunion puis à Mayotte. D'abord avec Cécile Botta, pilote d'hélicoptère qui travaille aux côtés de Dominique de France, une infirmière itinérante qui effectue la desserte sanitaire des petits hameaux perchés du cirque de Mafate, une enclave naturelle inaccessible. À plusieurs dizaines de kilomètres, des volcanologues tentent de percer les mystères du piton de la Fournaise, ce géant de basalte qui façonne le sud de La Réunion. Alain Bertil, élevé au rythme des colères de ce volcan, dirige une expédition scientifique. Il pénètre les entrailles secrètes du dernier territoire interdit de l'île : les vestiges de « l'éruption du siècle » en 2007

**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE****UNIVERSAL SOLDIER :
REGENERATION**

20h30



Des terroristes ont enlevé les enfants du président russe et pris le contrôle du site de Tchernobyl avec l'appui d'une nouvelle génération d'Universal Soldiers qu'ils sont parvenus à régénérer avec l'aide d'un scientifique ayant travaillé sur leur programme. Ces activistes menacent de provoquer un nuage radioactif si leurs exigences ne sont pas satisfaites. Pour le gouvernement américain, une seule personne peut les arrêter, l'UniSol Luc Deveraux, en sommeil depuis des années, qu'il décide de réactiver. Arrivé sur place, Luc découvre parmi ses ennemis celui qu'il combat depuis toujours : le soldat Andrew Scott

**VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ
UNE COPINE**

20h30



Guy, pompiste, arrondit ses fins de mois en escroquant ses clients. Un jour, un automobiliste suspicieux le confond et Guy perd son emploi et son logement de fonction. Le soir même, il s'installe d'autorité chez Françoise, compagne de son ami Daniel. Le couple faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Guy en profite pour faire venir dans l'appartement des filles de rencontre, ce qui provoque quelques désagréments à ses hôtes. Chauffeur dans une compagnie de taxis-marchandises, Daniel fait bientôt embaucher Guy. Les deux garçons font équipe et Guy ne manque pas une occasion de « tirer au flanc », à l'inverse de Daniel, consciencieux et bien vu de son patron

**CAUCHEMAR EN CUISINE CHILLY-
MAZARIN**

20h50



Philippe Etchebest se rend à Chilly-Mazarin, dans un restaurant en pleine crise de nerfs, tiraillé entre Christophe, le gérant, et Ruben, le cuisinier. Christophe clame haut et fort qu'il est le patron, mais c'est Ruben, son chef, qui décide de tout. Entre eux la tension est au maximum et les éclats de voix fréquents. A tel point que les clients, gênés par ces disputes incessantes, désertent l'établissement. L'arrivée de Philippe va exacerber les tensions, chacun reportant la faute sur l'autre. Avec son œil exigeant et un discours musclé, Philippe va tenter de remettre chacun à la bonne place, mais ces fortes personnalités vont-elles se laisser faire ?

**DR HOUSE AMOUR
COURTOIS**

23h25



Un combat de chevaliers se prépare pour les besoins d'une reconstitution historique et William est le favori de la reine, jouée par la belle Shanon. Mais William a beau être victorieux, il s'écroule, les yeux injectés de sang. Le docteur House affronte Sam, l'ex-femme de Wilson. En effet, il ne supporte pas le retour de celle qui a brisé le cœur de son ami, il y a douze ans. C'est l'occasion pour l'équipe d'enquêter en costumes d'époque pour analyser le site

Nabilla en pleine déprime

La starlette rassure ses fans

Le magazine Oops rapporte que Nabilla serait au plus mal actuellement. Selon un proche de la Grosse équipe, qui produit, notamment, Les Anges de la télé-réalité ou encore Allô Nabilla, la demoiselle serait affectée par les faibles scores de son émission Allô Nabilla ma famille en Californie.

Pippa Middleton

Mariage en vue...

Pippa Middleton, la sœur de Kate, serait sur le point d'épouser un trader de la City, Nico Jackson, 36 ans. Une nouvelle révélée par le quotidien britannique The Daily Mail, qui précise, en outre, que le mariage devrait avoir lieu au printemps 2014.



Leonardo DiCaprio

"J'ai de grands moments de solitude"

Beau, riche, célèbre et homme à femmes, sur le papier tout sourit à Leonardo DiCaprio. Mais loin de cette vie rêvée et des photos en papier glacé, l'acteur fait face à de terribles coups de blues.





darynet **3G+**
internet

**Le Haut Débit mobile
chez vous
+
Clé 3G+ offerte**



**+ Offre
de lancement**



dans les wilayas suivantes:

Alger, Oran, Ouargla, Constantine, Setif, Annaba, Batna, Sidi Bel Abbes, Tlemcen
et dans les villes de Biskra, Laghouat, Blida, Tizi Ouzou, Ain Defla



3G+
www.3g.dz

موبيليس mobilis

**LES AVANTAGES
NOUVEAUTÉS**
POUR UNE NOUVELLE ANNÉE



TOUJOURS
**MIEUX,
TOUJOURS
PLUS LOIN**

RAV4

AVENSIS

AURIS

COROLLA VERSO



PC-Tablette
SAMSUNG
Offert

Pour toute commande d'un véhicule TOYOTA
Avensis, Corolla Verso, Rav4, Auris



drivecentsu

Photo non-contractuelle



Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013, Voir conditions Showroom
Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés

TOYOTA ALGERIE

Hydra : 021 98 30 00 - Blida : 025 43 14 14 - Dely Brahim : 021 98 30 00 - Oran : 041 98 30 00 - Ouargla : 029 71 71 71 - Annaba : 038 51 16 96.